



# Chiffres Clés Jeunesse Engagement et Sport Provence-Alpes-Côte d'Azur



Edition 2021

Région Académique  
Provence Alpes Côtes d'Azur

# Edito

Depuis le 1er janvier 2021, le rattachement de la Délégation régionale à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) au sein des services du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (MENJ), dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale de l'Etat (OTE), réaffirme la volonté de l'Etat de conduire une action globale dont le pivot commun est la Jeunesse.

Au sein de la région académique de Provence-Alpes-Côte d'Azur, cela se traduit par un rapprochement des équipes pour œuvrer, encore davantage ensemble, dans la même direction et faire résonner entre elles les missions d'engagement, d'enseignement, d'éducation au sport, de formation et d'orientation des jeunes de 0 à 30 ans.

A ce titre, cette plaquette "Chiffres Clés Jeunesse, Engagement et Sport - Provence-Alpes-Côte-d'Azur" permet de mettre en lumière d'une part les grandes caractéristiques territoriales et socio-économiques de la région et de sa population et d'autre part les principales missions JES pour guider l'action conjointe des services régionaux, académiques et départementaux. Une déclinaison départementale est proposée afin de repérer les spécificités qui appelleraient une action affinée et adaptée à ces enjeux locaux.

L'élaboration de cet outil n'aurait pas été possible sans la collaboration fructueuse du service interacadémique des études et des statistiques avec les services départementaux Jeunesse, Engagement et Sports sous l'impulsion conjointe de la DRAJES et du secrétariat général de région académique. C'est un outil pour orienter la mise en œuvre territoriale des politiques publiques mais aussi de connaissance mutuelle des services se trouvant désormais au sein d'une maison commune.

Bernard BEIGNIER

Recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur,  
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille, Chancelier des universités



# Sommaire

4

## 01. La région PACA

- Démographie
- Emploi
- Pauvreté et conditions de vie

13

## 02. Territoires et Ruralités

- Politique de la ville
- Zones de revitalisation rurale

19

## 03. Jeunesse, Egalité, Citoyenneté

- Démographie de la Jeunesse
- Formation et Réussite éducative
- Service Civique
- Service National Universel
- Vie associative

34

## 04. Sport

- La pratique sportive en club et les équipements

37

## 05. Inspection, Contrôle, Evaluation (ICE)



# 1. Données générales

## Démographie

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur forme un territoire de 31 400 km<sup>2</sup>, se positionnant ainsi à la 9ème place des régions les plus vastes, pour une densité de 162 habitants par km<sup>2</sup>. Elle regroupe 6 départements, 946 communes, 33 communautés de communes, 16 communautés d'agglomération et 3 métropoles en 2021.

Comptant plus de 5 millions d'habitants, elle se situe en 7ème position des régions les plus peuplées et représente 7,8% de la population française. 7,3% des jeunes de moins de 30 ans de métropole résident dans la région.

De 2018 à 2021, comme au niveau national, la population de la région a augmenté en moyenne de 0,2 % par an. Cette croissance résulte autant de la croissance du solde migratoire (0,1%) que celle du solde naturel régional (0,1%)

En moyenne, PACA compte un peu plus de 10 000 habitants supplémentaires par an.

Au niveau départemental, les départements des Bouches-du-Rhône et du Var se démarquent avec un solde naturel positif alors que les autres départements connaissent plus de décès que de naissances. Les départements du Var et des Alpes-de-Haute-Provence connaissent une forte attractivité avec des soldes migratoires bien supérieurs à ceux observés aux niveaux régional et national.

Provence-Alpes-Côte d'Azur reste une région plus âgée que la moyenne nationale avec 11,6% de plus de 75 ans contre 9,6% au niveau national. La part des jeunes de moins de 25 ans a augmenté de 0,2 point par rapport à 2020 mais reste toujours inférieur à la moyenne nationale (27,5% PACA - 29,3% France). Au niveau départemental, cette augmentation de la part des jeunes est observée dans tous les départements (+0,3 à 0,5 points) sauf les Bouches-du-Rhône (-0,1 point).

### ● Superficie en km<sup>2</sup>

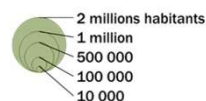
31 400 (rang 9/13)

### ● Population 1<sup>er</sup> janvier 2021 (estimation)

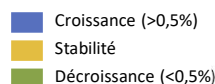
5 116 360 habitants (rang 7/13)

### ● Population et Evolution annuelle moyenne de la population entre 2013 et 2019 par EPCI (en %)

#### Population en 2019

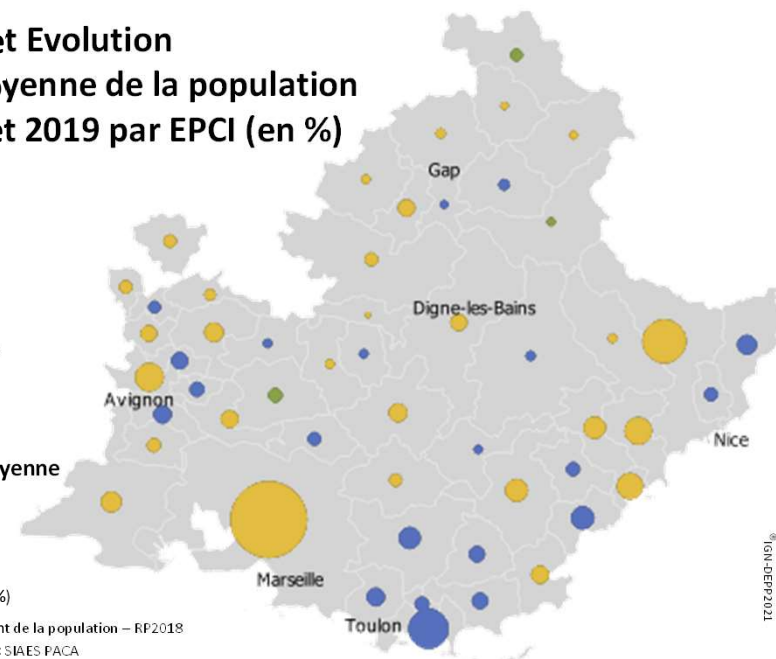


#### Evolution annuelle moyenne entre 2013 et 2019



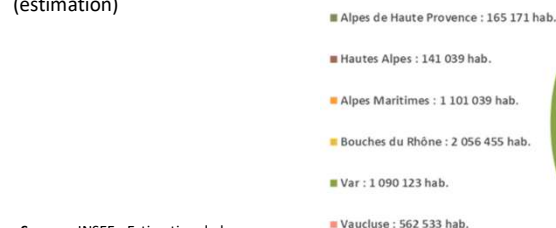
Source : INSEE – Recensement de la population – RP2018

Traitement cartographique : SIAES PACA



IGN-DEP2021

### ● Répartition départementale de la population de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (estimation)



Source : INSEE - Estimation de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Traitement graphique : SIAES PACA

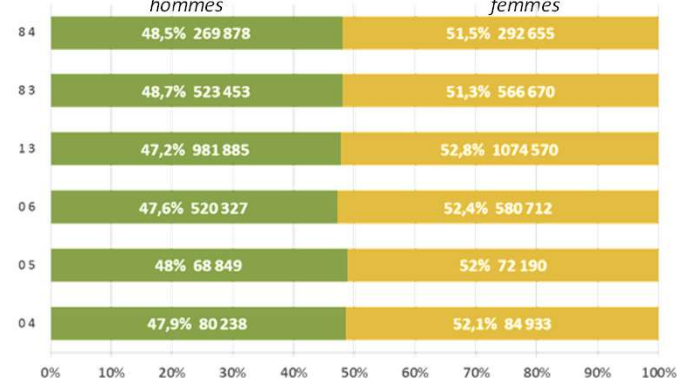
TERRITOIRE	Densité (hab/km <sup>2</sup> ) au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Estimation de la population au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Population dans communes de plus de 10 000 habitants en 2021 (en %)	Variation moyenne annuelle (2018-2021)*	Dont : dû au solde naturel (2018-2021)	Dont : dû au solde migratoire (2018-2021)	Variation population 1 <sup>er</sup> janvier 2020 / 1 <sup>er</sup> janvier 2021 (estimation)	Part des moins de 30 ans au 1 <sup>er</sup> janvier 2021 (%)	Part des 75 ans ou plus au 1 <sup>er</sup> janvier 2021 (%)
ALPES-DE-HAUTE PROVENCE	24	165 171	23,7	0,3	-0,4	0,7	382	28,8	13,0
HAUTES-ALPES	25	141 039	36,7	-0,2	-0,2	0,0	- 150	29,3	11,8
ALPES-MARITIMES	253	1 101 039	77,6	0,1	0,0	0,1	3 461	31,3	12,7
BOUCHES-DU-RHÔNE	400	2 056 455	80,6	0,2	0,3	-0,1	6 311	35,0	10,1
VAR	179	1 090 123	53,7	0,5	-0,2	0,7	6 789	29,8	13,3
VAUCLUSE	157	562 533	26,6	0,1	0,1	0,0	573	33,2	10,8
<b>PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR</b>	<b>161</b>	<b>5 116 360</b>	<b>40,9</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>17 366</b>	<b>32,5</b>	<b>11,6</b>
FRANCE METROPOLITAINE	119	65 447 454	49,2	0,2	0,1	0,1	163 065	34,8	9,6

Source : INSEE/estimations de population

Les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturel et migratoire peut être de fait légèrement différente du taux de variation de la population.

## Répartition départementale Homme Femme au 1<sup>er</sup> janvier 2021

Source : INSEE - Estimation de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2022 – janvier 2022  
 Traitement graphique : SIAES PACA





## Note de lecture

En 2021, l'Insee estime la population de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à 5 116 360 habitants, soit 161 habitants par kilomètre carré. Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la croissance moyenne annuelle observée de la population est de 0,2%, résultant d'une croissance de 0,1% du solde naturel et d'une croissance de 0,1% du solde migratoire. Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la population aurait augmenté de 17 366 habitants. 32,5% des habitants de la région ont moins de 30 ans et 11,6% ont plus de 75 ans.



## Définition

Source : INSEE

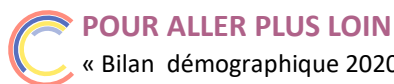
**Population réelle et estimée :** Le recensement repose sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Il fixe les niveaux de référence et sert de base aux estimations annuelles de population. Entre deux recensements, des estimations provisoires sont réalisées. Ainsi, le niveau de population est évalué annuellement à partir des statistiques d'état civil et d'une estimation du solde migratoire. Le dernier recensement de référence est celui de 2018.

**Variation annuelle de population moyenne 2018-2021 :** La méthode du recensement annuel repose sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire et du solde naturel sur ces périodes de durée différente n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle.

L'évolution de la population résulte de deux facteurs : le solde naturel et le solde migratoire.

**Le solde naturel :** Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On parle d'accroissement naturel ou d'excédent naturel lorsque le nombre de naissances est supérieur à celui des décès.

**Le solde migratoire :** C'est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.



### POUR ALLER PLUS LOIN

« Bilan démographique 2020 - Provence-Alpes-Côte d'Azur » - INSEE conjoncture PACA - Mars 2021.

« Populations légales – Entre 2013 et 2019, la croissance démographique accélère légèrement » - INSEE Flash Provence-Alpes - Côte d'Azur - No 76 – Décembre 2021



# 1. Données générales

## L'emploi

L'économie régionale en Provence-Alpes-Côte d'Azur est orientée principalement vers le secteur des services avec un salarié sur deux dans le secteur marchand.

Cette spécificité est particulièrement visible dans les Alpes-Maritimes où le secteur tertiaire marchand représente plus de la moitié de l'emploi total (54,7%) contre 50,4% au niveau régional et 49,1% au niveau national.

La structure de l'emploi de la région est également caractérisée par une part inférieure d'emplois dans les secteurs agricole (1,5%) et industriel (7,9%) par rapport à la structure nationale (resp. 2,3% et 11,7%).

En 2020, la région compte 1 835 493 salariés (tous secteurs), avec une baisse de 0,9% (-16 513 salariés) par rapport à 2019 (-1,2% au niveau national). Au niveau départemental, la variation la plus marquée intervient dans les Hautes-Alpes avec 6,8% de baisse des effectifs, soit près de 3 500 salariés en moins. Les Alpes-Maritimes sont également touchés avec plus de 9 000 salariés en moins (-2,6%).

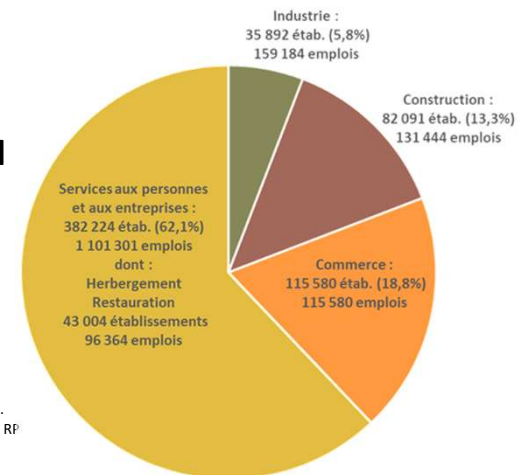
Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020, Provence-Alpes-Côte d'Azur se caractérise par un taux de chômage de 9,1%, taux supérieur au taux national (7,8%). Cette situation est également observée dans tous les départements sauf les Hautes-Alpes (7,6%). Par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2019, malgré l'épidémie de Covid-19, la région comme les départements a vu son taux de chômage diminuer (de 0,1 à 0,5 point) sauf les Alpes-Maritimes qui connaissent une hausse de 0,7 point, effet direct de son activité touristique et de l'impact de la crise sanitaire.

La région connaissait en 2018 un taux d'emploi des jeunes de 15-24 ans inférieur au taux national de plus de 2 points. Cette situation est particulièrement visible dans le département des Bouches-du-Rhône où seul un quart des jeunes de 15 à 24 ans est en situation d'emploi (27,4% au niveau régional et 29,4% au niveau national).

### ● PIB par habitants en 2018

32 997 euros (rang 3/13)

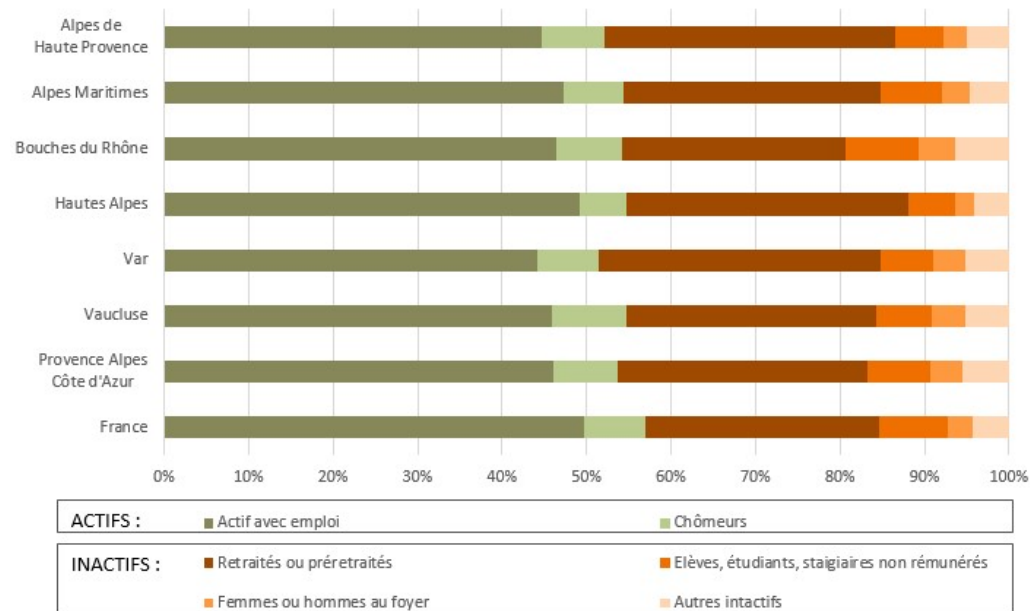
### ● Structure du secteur marchand non agricole au 31 12 2019



Sources : Données semi-définitives établissements du Répertoire des entreprises et des établissements (REE-SIRENE) au 31 décembre 2019. Champ des établissements du secteur marchand non agricole, INSEE RP 2018.

Traitement graphique : SIAES PACA

### ● Répartition de la population de 15 ans et plus selon le type d'activité en 2018



Source : INSEE – Recensement de la population – RP2018

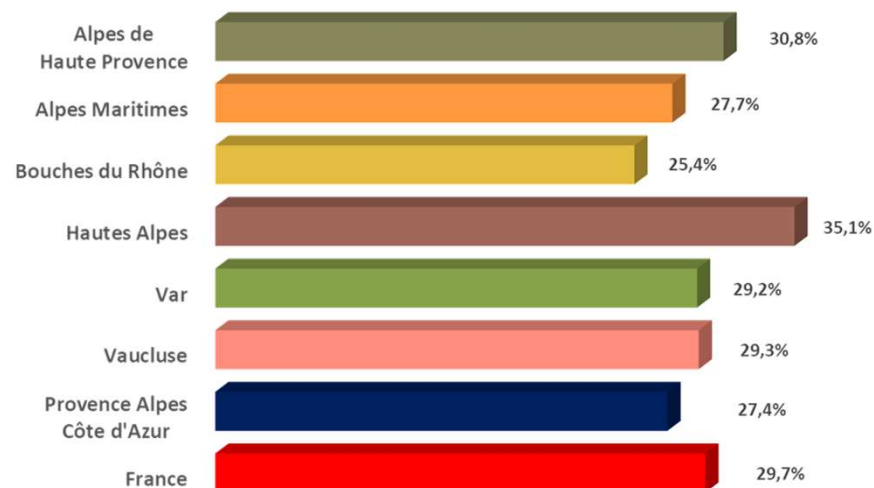
Traitement graphique : SIAES PACA

TERRITOIRE	Emplois salariés 2020	Structure de l'emploi total par grand secteur d'activité au 31 12 2020 (en %)					Taux de chômage 2020 (4 <sup>e</sup> trimestre)	Demandeurs d'emploi A, B et C 2020 (4 <sup>e</sup> trimestre)
		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand		
ALPES-DE-HAUTE PROVENCE	48 430	4,6	9,9	7,3	43,5	34,6	9,0	16 790
HAUTES-ALPES	47 384	3,7	5,1	7,8	44,3	39,1	7,5	14 490
ALPES-MARITIMES	392 325	0,4	7,1	6,8	54,7	31,0	8,9	109 780
BOUCHES-DU-RHÔNE	821 583	1,0	8,7	6,1	51,3	32,9	9,2	207 195
VAR	327 540	1,9	6,2	7,8	46,5	37,6	8,2	96 920
VAUCLUSE	198 231	4,1	9,1	7,6	48,3	30,9	10,0	64 320
<b>PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR</b>	<b>1 835 493</b>	<b>1,5</b>	<b>7,9</b>	<b>6,8</b>	<b>50,4</b>	<b>33,4</b>	<b>9,0</b>	<b>509 495</b>
FRANCE METROPOLITAINE	24 586 992	2,3	11,7	6,4	49,1	30,6	7,8	5 762 570

Sources : INSEE - estimations d'emploi, taux de chômage au sens du BIT (national) et taux de chômage localisé (régional et départemental), Pôle emploi, DARES (STMT), estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares.

### Taux d'emploi des 15-24 ans en 2018

Source : INSEE – Recensement de la population – RP2018  
 Traitement graphique : SIAES PACA







## Note de lecture

Fin 2020, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Insee estime que 1 835 493 personnes ont un emploi salarié. Au 31 décembre 2020, le secteur agricole emploie 1,5% des salariés, le secteur de l'industrie 7,9% des salariés, le secteur de la construction 6,8 % des salariés. Les salariés du secteur tertiaire marchand représentent 50,4% des salariés et ceux du secteur tertiaire non marchand 33,4% des salariés de la région. Au quatrième trimestre 2020, le taux de chômage était de 9,1 % et la région comptait 509 495 demandeurs d'emploi de catégorie A,B ou C.



## Définition

Source : Insee

- **Emploi salarié** : Emploi dont le bénéficiaire travaille aux termes d'un contrat, pour une autre entité en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente, avec un lien de subordination. Les emplois non-salariés reposent sur des rémunérations sous une autre forme qu'un salaire.

- **Tertiaire marchand** : commerce, transports, activités financières, services rendus aux entreprises, services rendus aux particuliers, hébergement-restauration, immobilier, information-communication.

- **Tertiaire non-marchand** : administration publique, enseignement, santé humaine, action sociale.

- **Secteur marchand** :

- **Taux de chômage** : Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active. La population active regroupe les actifs occupés plus les chômeurs. Attention, le taux de chômage diffère de la part du chômage qui mesure la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population.

- **Demandeurs d'emploi A, B ou C** : Ce sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et enregistrées dans différentes catégories de demandes d'emploi en fonction de leur disponibilité, du type de contrat recherché et de la quotité de temps de travail souhaitée.

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois).

- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois).



### POUR ALLER PLUS LOIN

Bilan économique 2020 - Provence-Alpes-Côte d'Azur - INSEE conjoncture PACA - Juillet 2021  
Les chiffres clés de la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur – DREETS PACA – Janvier 2022

# 1. Données générales

## Pauvreté et Conditions de vie

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur reste une région marquée par de fortes disparités de niveau de vie au sein de sa population et par un des taux de pauvreté le plus élevé des régions de France métropolitaine (3<sup>ème</sup> rang national).

En 2019, la moitié de sa population vit avec moins de 20 590 euros de revenu annuel, soit moins de 1 800 euros mensuel contre 1 770 euros au niveau national. Cependant, la disparité de revenus entre les populations les plus modestes et les plus aisés est plus marquée avec un rapport de 1 à 3,6 contre 1 à 3,4 au niveau national. De même, le taux de pauvreté est un des plus élevé de la métropole, avec 17,1% de la population vivant avec moins de 1 102 euros par mois contre 14,5% au niveau national. Ces difficultés économiques touchent particulièrement les jeunes de la région puisque 1 jeune sur 4 de moins de 30 ans vit en dessous du seuil de pauvreté (seuil à 60%) en 2019 contre un peu plus de 1 sur 5 au niveau national.

Au niveau départemental, les plus fortes disparités de revenu sont visibles dans les Alpes-Maritimes où les 10% de personnes les plus aisées vivent avec 3,8 fois plus que les 10 % de personnes les plus modestes (3,6 PACA / 3,1 France métropolitaine). Ce département présente des indicateurs synonymes de pauvreté significatifs. Le taux de pauvreté est plus élevé (15,8%) qu'au niveau national (14,5%). Plus d'une résidence principale (hors studio) sur 10 était suroccupée en 2018 (7<sup>ème</sup> département de France métropolitaine).

Les départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse comptent une population plus fragile. Ils regroupent les EPCI avec les niveaux de vie médians les plus faibles de la région et les jeunes de moins de 30 ans sont plus touchés par la pauvreté avec un taux de pauvreté supérieur au taux national de plus de 3 points.

Les données disponibles sur l'année 2020 mettent en avant les effets de la crise sanitaire sur les niveaux de vie de la population de la région. Le nombre de bénéficiaires du RSA a augmenté de façon plus marquée dans la région avec une hausse de 11,1% contre 8,5% au niveau national.

La population des Alpes-Maritimes a été particulièrement touchée par une baisse de ses revenus entraînant une hausse de plus de 20% du nombre de bénéficiaires du RSA sur ce département.

- **Niveau de vie médian en 2019**

(en euros par UC)  
21 590 (rang 8/13)

- **Taux de pauvreté en 2019**

17,1 % (rang 3/13)

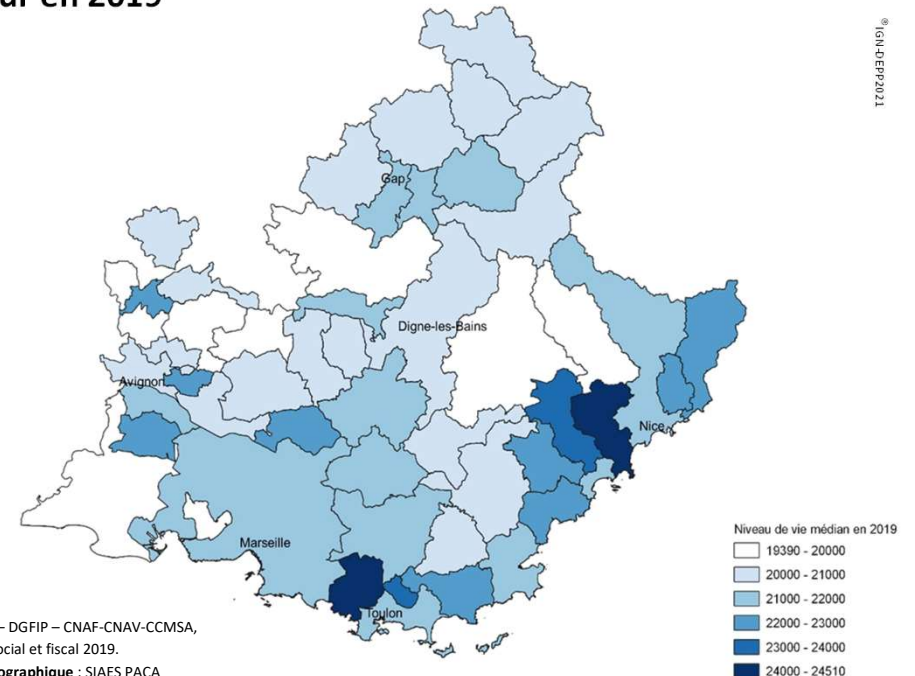
- **Part des résidences principales suroccupées 2018** (hors studio de 1 personne)

7,2 % (rang 2/13)

- **Nombre de personnes vivant dans un foyer allocataire de la CAF en 2020**

2 515 040 dont 1 013 339 enfants → 49,4% de la population PACA

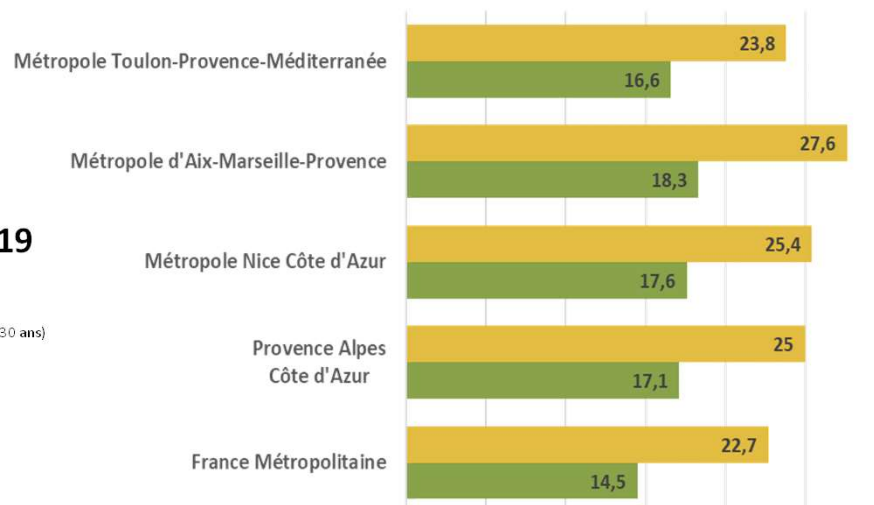
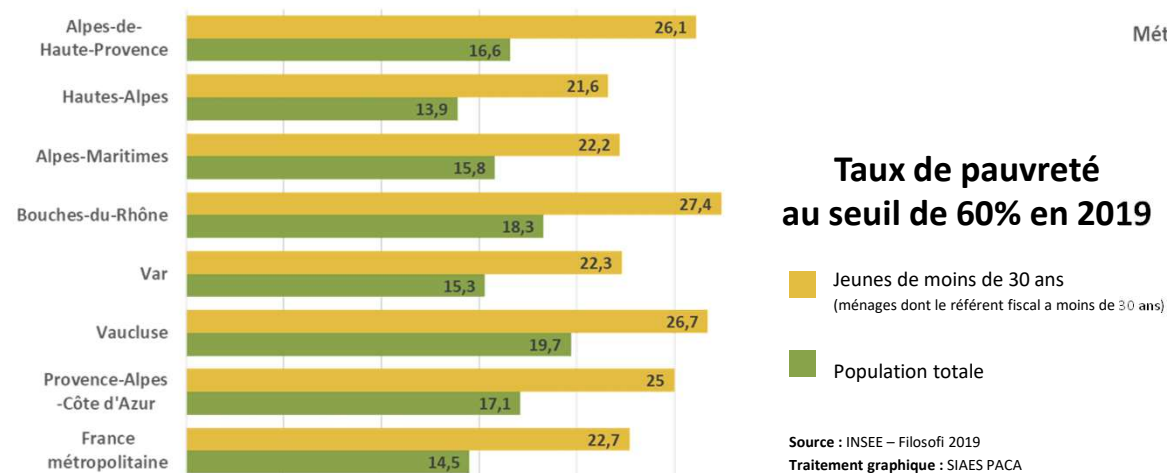
- **Niveau de vie médian dans les EPCI en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019**



TERRITOIRE	Poids du département dans la population régionale (%)	Médiane du niveau de vie en 2019 (€)	Niveau de vie des 10 % de personnes les plus modestes en 2019 (€)	Niveau de vie des 10 % de personnes les plus aisées en 2019 (€)	Rapport interdécile des niveaux de vie en 2019	Part des foyers allocataires de la Caf* pour lesquels les prestations représentent 100 % de leurs revenus en décembre 2019 (%)	Bénéficiaires du RSA* au 31/12/2020 et évolution 2019-2020	Part des résidences principales (hors studio de 1 personne) suroccupées en 2018 (%)
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	3,3	20 690	11 160	35 210	3,2	12,7	4 750 (+9%)	2,9
HAUTES-ALPES	2,8	21 020	11 880	35 300	3,0	10,0	3 410 (+12,9%)	2,6
ALPES -MARIIMES	21,4	22 300	11 120	41 940	3,8	12,3	29 910 (+21,0%)	11,3
BOUCHES-DU-RHÔNE	40,3	21 650	10 550	39 850	3,4	15,8	85 170 (+8,5%)	7,5
VAR	21,3	21 830	11 330	38 510	3,4	13,7	35 590 (+11,3%)	5,7
VAUCLUSE	11,0	20 140	10 500	35 620	3,4	13,3	19 260 (+9,4%)	4
<b>PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR</b>	<b>100</b>	<b>21 590</b>	<b>10 860</b>	<b>39 130</b>	<b>3,6</b>	<b>14,2</b>	<b>176 090 (+11,1%)</b>	<b>7,2</b>
FRANCE METROPOLITAINE	-	21 250	11 620	39 600	3,4	12,5	1 847 090 (+8,2%)	4,8

\* zonage CAF et non lieu de résidence

Sources : INSEE, filosofi 2019, RP2018, DREETS (chiffres clés 2021), MENESR-DEPP, SIAES (constat de rentrée 2021)





## Note de lecture

En 2021, la population du département des Alpes-de-Haute-Provence représente 3,3% des habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le niveau de vie médian en 2019 dans la région s'élevait à 21 590 euros. Sur l'ensemble de la population régionale, le taux de pauvreté était de 17,3%. Par ailleurs, le taux de pauvreté touchant les jeunes de la région de moins de 30 ans est de 25%. En décembre 2019, 14,2 % des allocataires CAF avaient un revenu constitué uniquement des prestations de cet organisme. La région compte fin 2020, 176 090 allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA), effectif en augmentation de 11,1% par rapport à 2019. 7,2% des résidences principales sont en situation de suroccupation.



## Définition

Source : Insee

- **Niveau de vie**: Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.
- **Pauvreté et seuil de pauvreté** : Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.
- **Revenu de Solidarité Active (RSA)** : Le revenu de solidarité active est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. Ce revenu garanti est défini comme la somme d'un montant forfaitaire variant selon la composition du foyer et le nombre d'enfant(s) à charge et de 62% des revenus professionnels des membres du foyer. Si les revenus du foyer sont inférieurs à ce seuil, le complément pour l'atteindre est versé par la Caisse d'Allocations Familiales. Cette allocation ne concerne que la population de plus de 25 ans. En 2021, par exemple, le revenu minimum garanti pour une personne seule était de 565 euros et de 1 018 euros pour un couple avec un enfant.
- **Le rapport interdécile des revenus** : Les déciles sont les valeurs qui partagent la distribution des revenus en dix parties d'effectifs égaux. Ainsi, le premier décile des niveaux de vie sera le plafond de revenu disponible par unité de consommation des 10 % de personnes les plus modestes et le neuvième décile est le revenu disponible plancher des 10 % de personnes les plus aisées. Les rapports interdéciles des revenus sont le rapport entre le 1<sup>er</sup> et le 9<sup>ème</sup> décile, ils sont utilisés pour mettre en évidence les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres.
- **Occupation d'un logement** : Elle est définie par : une pièce de séjour pour le ménage ; une pièce pour chaque personne de référence d'un ménage ; une pièce pour les autres personnes mariées ou remariées mais ne vivant pas en couple, veuves ou divorcées, ainsi que pour les célibataires de 19 ans ou plus ; pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.  
Exceptions : une personne seule dans un studio de 25 m<sup>2</sup> ou plus est réputée satisfaire à la norme et les logements comportant autant de pièces que la norme sont considérés comme surpeuplés s'il y a moins de 18 m<sup>2</sup> par personne.



### POUR ALLER PLUS LOIN

« Baromètre Social 2021 », Dros Paca, Les Cahiers du Dros, n°23, Novembre 2021

« Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté : Bilan 2020 et perspectives en Provence-Alpes-Côte d'Azur », Préfecture région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Mars 2021

# 2. Territoire et Ruralité

## Politique de la ville

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 128 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

Ces quartiers ont été identifiés par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires après concertation avec les élus locaux. Le critère de classification repose sur l'identification des zones urbaines de plus de 1 000 habitants dans des agglomérations de plus de 10 000 habitants où la population dispose de bas revenus par rapport aux niveaux de revenu national et de l'agglomération.

La politique de la ville pour ces quartiers a pour objectif de réduire les écarts de développement entre ces territoires et leurs agglomérations et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Les actions menées touchent l'ensemble des domaines faisant la vie des quartiers : l'éducation, le logement, l'emploi, le cadre de vie... et peuvent reposer sur des moyens d'interventions spécifiques alloués à cette politique de la ville.

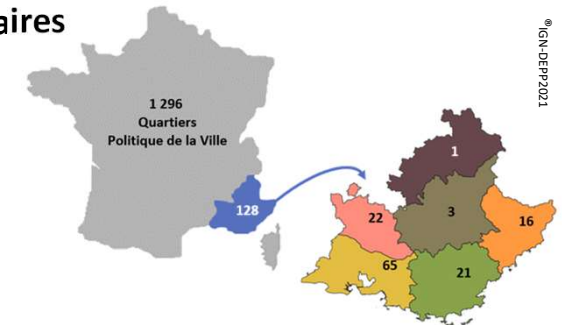
En 2018, plus de 510 000 personnes résident en QPV en région PACA, soit 10,1% de la population du territoire. Les jeunes de moins de 25 ans représentent 37,7% de cette population, pourcentage inférieur à celui observé au niveau national dans les QPV (39%).

La pauvreté est plus marquée dans les QPV de la région que dans les QPV au niveau national, près de 46% des habitants vivent avec moins de 1 087 euros mensuel contre 43,2% dans les QPV au niveau national.

Alors que les habitants de Provence Alpes Côtes d'Azur ont un niveau médian de revenu de 21 590 euros en 2019, il n'était que de 13 290 euros pour les habitants des QPV en 2018.

Au niveau départemental, le département du Vaucluse a les QPV les plus en difficulté avec un taux de pauvreté et un niveau de vie médian inférieurs aux indicateurs régionaux.

- Nombre de quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) 2014-2022

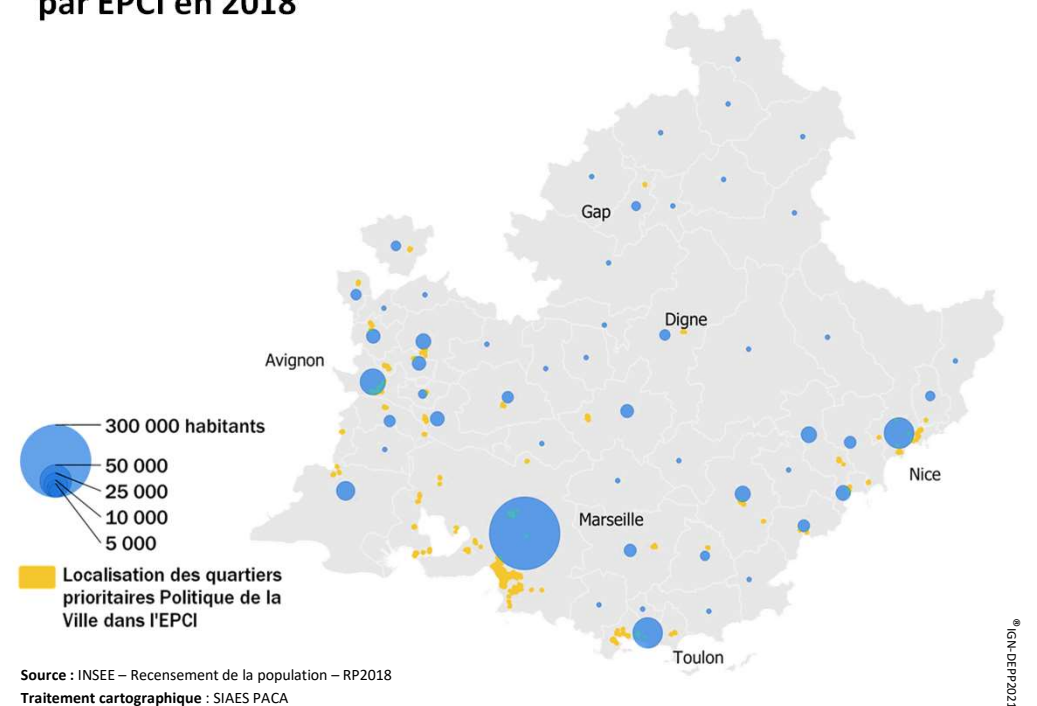


- Population vivant en QPV en 2018  
510 302 (rang 3/13)

- Part de la population régionale vivant en QPV en 2018  
10,1% (rang 3/13)

Source : Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales (2014-2022)  
Traitement cartographique : SIAES PACA

- Nombre d'habitants dans les quartiers prioritaires de la ville par EPCI en 2018



Source : INSEE – Recensement de la population – RP2018  
Traitement cartographique : SIAES PACA

TERRITOIRE	Part des communes avec QPV En %	POPULATION 2018			PAUVRETÉ		Service National Universel	LICENCES SPORTIVES	
		Population légale en quartier prioritaire de la ville	Part de la population territoire résidant dans un QPV En %	Part des moins de 25 ans dans la population des QPV En %	Taux de pauvreté dans les QPV pour un seuil à 60% en 2018	Médiane revenu disponible par UC QPV en 2018		Part des volontaires habitant un QPV en 2021 en %	Licences en QPV 2018
ALPES-DE-HAUTE PROVENCE	1,0	7 069	4,3	32,7	42,9	13 653	0,0	1 043	2,5
HAUTES-ALPES	0,6	1 316	0,9	40,8	40,5	14 290	0,0	259	0,6
ALPES-MARITIMES	5,5	63 802	5,9	36,2	41,0	14 079	7,1	8 314	3,5
BOUCHES-DU-RHÔNE	15,1	314 254	15,4	39,0	45,2	13 304	7,0	33 883	7,5
VAR	5,9	59 797	5,6	36,2	47,4	13 128	4,9	6 704	2,9
VAUCLUSE	7,3	64 064	11,4	37,1	50,5	12 748	11,9	8 036	6,9
<b>PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR</b>	<b>5,3</b>	<b>510 302</b>	<b>10,1</b>	<b>37,7</b>	<b>45,9</b>	<b>13 290</b>	<b>6,3%</b>	<b>58 239</b>	<b>5,2</b>
FRANCE MÉTROPOLITAINE	3,7	4 829 250	7,2	39,0	43,2	13 530	/	602 910	4,1

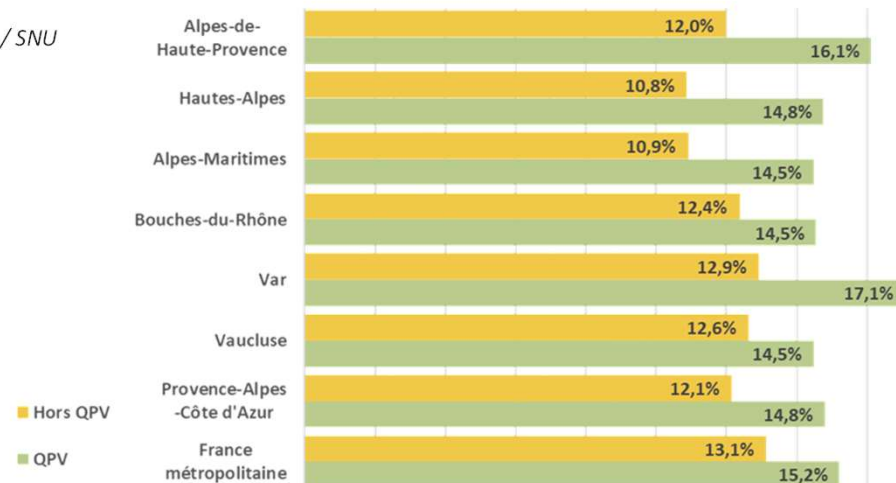
(1) Rapport du nombre de licences en ZRR sur le nombre de licences délivrées sur le territoire (exemple : nombre licences en QPV dans le Var / nombre de licences délivrées dans le Var)

Sources : INSEE RP2018-QPV, Filosofi2019 - INJEP-MEDES / Recensement des licences et clubs sportifs 2018 / SNU

### Part des jeunes parmi les demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) au 31 12 2020.

QPV : part des moins de 26 ans  
Hors QPV : part des moins de 25 ans

Source : INSEE – Pôle Emploi-Dares, STMT  
Traitement graphique : SIAES PACA







## Note de lecture

En 2018, 5,3% des communes de la région Provence Alpes Côtes d'Azur ont au moins un Quartier Politique de la Ville (QPV). 510 302 personnes résident dans les QPV de la région. Ils représentent 10,1% des habitants de la région PACA. 37,7% des habitants de QPV ont moins de 26 ans. Le taux de pauvreté au seuil de 60% est de 45,9% au sein de la population des QPV, avec un niveau de vie médian de 13 290 euros. 6,3% des volontaires engagés dans le processus de Service National Universel résident dans un QPV de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. 602 910 licences sportives sont détenus par des habitants de QPV, soit 5,2% des licences de la région PACA.



## Définition

**Source :** Insee – Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

• **Niveau de vie :** Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) au sein du foyer. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Le niveau de vie médian est un montant de revenu disponible par individu de référence. La moitié de la population dispose d'un montant de revenu disponible inférieur à ce niveau de référence et l'autre moitié supérieur.

• **Pauvreté et seuil de pauvreté :** Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

• **Demandeurs d'emploi catégorie A,B,C :** Les demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi selon 5 catégories : A, B, C, D et E. Les indicateurs observés dans ce document se réfèrent aux catégories A,B et C regroupant les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

- catégorie A : demandeurs sans emploi.
- catégorie B : demandeurs ayant exercé une activité réduite courte ( $\leq 78$  heures au cours du mois),
- catégorie C : demandeurs ayant exercé une activité réduite longue ( $> 78$  heures au cours du mois),

• **Le Service National Universel (SNU) :** Il s'adresse à tous les jeunes français âgés de 15 à 17 ans qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite dans un dispositif de volontariat existant (service civique, réserve civile, etc.)



### POUR ALLER PLUS LOIN

« Quartiers de la politique de la ville – Ceux qui s'installent sont plus pauvres que ceux qui partent » - Stéphanie Durieux, Pascale Rouaud (Insee), INSEE Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur n°96 - Paru en octobre 2021

« Vulnérabilités et ressources des quartiers prioritaires – Rapport 2020 - Observatoire national de la politique de la ville – Agence nationale de la cohésion des territoires -



# 2. Territoire et Ruralité

## Zone de revitalisation rurale

En 2021, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 484 communes classées zone de revitalisation rurale (ZRR).

Depuis 2014, ce zonage offre des mesures fiscales et sociales spécifiques pour favoriser le développement des entreprises des territoires ruraux. Depuis 2017, les critères de classement sont considérés à l'échelle intercommunale. Pour être répertorié ZRR, l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de la commune devra avoir à la fois une densité de population inférieure ou égale à 63 hab./km<sup>2</sup> et un revenu fiscal par unité de consommation médian inférieur ou égal à 19 111 euros. Cependant, les communes précédemment classées en ZRR et non éligibles en vertu des nouveaux critères de classement continuent de bénéficier des effets du classement en ZRR.

Au niveau régional, 407 385 personnes résident en ZRR, soit 8,1% de la population. 67% des communes ZRR sont localisées dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes. Plus de la moitié de la population de ces départements habite en ZRR.

La part des jeunes dans ces communes est légèrement inférieure à celle observée sur l'ensemble de la région avec 29,1% de moins de 30 ans en communes ZRR contre 32,4% au niveau régional.

Au 31 décembre 2021, un total de 1 041 jeunes originaires de la région avait intégré le dispositif du Service National Universel depuis sa création en 2019. Parmi ces volontaires, 6% étaient originaires d'une commune classée ZRR. Cette proportion monte à plus de 15% dans les départements des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence dont les territoires comportent une majorité de communes ZRR.

8,3% des licences sportives régionales souscrites en 2018 sont détenues par des résidents en ZRR.

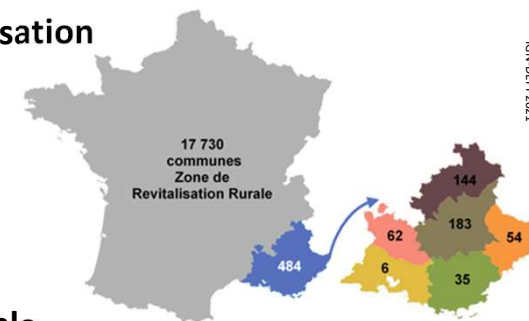
- Nombre de zones de revitalisation rurales (ZRR) en 2021

- Population vivant en ZRR en 2018

407 385 (rang 10/13)

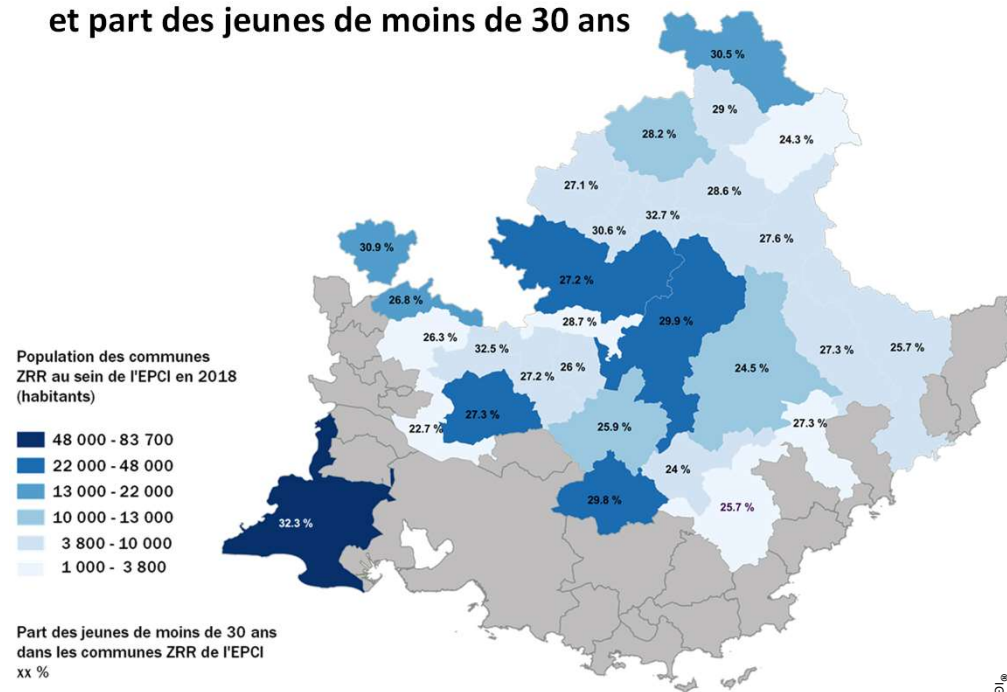
- Part de la population régionale vivant en ZRR en 2018

8,1% (rang 11/13)



Source : Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales (2014-2022)  
Traitement cartographique : SIAES PACA

- Nombre d'habitants dans les ZRR par EPCI en 2018 et part des jeunes de moins de 30 ans



Source : INSEE – Recensement de la population – RP2018  
Traitement cartographique : SIAES PACA

TERRITOIRE	Population légale en ZRR (commune)	POPULATION 2018			PAUVRETÉ	SERVICE NATIONAL UNIVERSEL	LICENCES SPORTIVES		
		Part population territoire résidant dans une ZRR en %	Part des moins de 15 ans dans la population des ZRR en %	Part des moins de 30 ans dans la population des ZRR en %	Niveau de vie médian moyens des résidents dans une ZRR en 2018 (1)	Part des volontaires du territoire habitant en ZRR 2019 à 2021 (en %)	Nombre Licences sportives en ZRR 2018	Part des licences fédérations sports scolaires en 2018	Taux de licences Sportives en ZRR en 2018 (en %) (1)
ALPES-DE-HAUTE PROVENCE	114 745	69,9	15,1	28,2	20 073	15,4	27 898	15,2	67,8
HAUTES-ALPES	82 861	58,9	16,4	28,7	20 618	21,4	23 830	12,0	54,8
ALPES-MARITIMES	20 155	1,9	14,5	26,8	19 787	3,9	328	27,7	1,4
BOUCHES-DU-RHÔNE	83 669	4,1	17,1	32,3	19 885	3,0	18 551	14,4	4,1
VAR	32 422	3,0	16,2	28,0	19 900	2,0	5 096	8,5	2,2
VAUCLUSE	73 533	13,1	15,5	28,3	20 683	3,0	14 227	11,1	12,2
<b>PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR</b>	<b>407 385</b>	<b>8,1</b>	<b>15,9</b>	<b>29,1</b>	<b>20 287</b>	<b>6,0</b>	<b>92 890</b>	<b>13,6</b>	<b>8,3</b>
FRANCE MÉTROPOLITAINE	9 596 905	14,1	16,3	29,6	20 478	/	2 113 020	15,0	14,4

(1) Données disponibles pour 80% des communes ZRR

(2) Rapport du nombre de licences en ZRR sur le nombre de licences délivrées sur le territoire (exemple : nombre licences en ZRR dans le Var / nombre de licences délivrées dans le Var)

*Sources : COG 2021 / INSEE RP2018, Filosofi2018 / INJEP-MEDES / Recensement des licences et clubs sportifs 2018 / SNU cohortes 2019 à 2021 (mars 2022)*

#### Remarques :

- Les informations concernant le taux de pauvreté ne sont pas disponibles pour la plupart des ZRR car l'INSEE ne fournit le taux de pauvreté que pour les zones de plus de 1 000 ménages, ou de plus de 2000 personnes dans lesquelles il y a au moins 200 personnes et 11 ménages pauvres et au moins 200 personnes et 11 ménages au-dessus du seuil de pauvreté. L'information n'est ainsi disponible que pour moins de 7% des communes ZRR de la région Provence Alpes Côtes d'Azur.
- De même, le nombre de demandeurs d'emploi n'est communiqué que pour les communes de plus de 5 000 habitants.
- Le revenu médian observé peut être supérieur au critère d'appartenance à une ZRR dans la mesure où le classement ZRR est celui de 2021 et la période d'observation des revenus est 2018.



## Note de lecture

En 2018, 407 385 personnes résident dans une commune classée en zone de revitalisation rurale (ZRR) en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 8,1% de la population de la région. 15,9% de la population des communes ZRR a moins de 15 ans et 29,1% a moins de 30 ans. La moitié des résidents des ZRR disposent d'un revenu disponible de 20 287 euros. Depuis la création du Service National Universel, 6% des volontaires résidant en Provence Alpes Côtes d'Azur sont issus d'une commune classée ZRR. 92 890 licences sportives ont été souscrites par des habitants de ZRR dont 13,6% dans le cadre d'une association sportive intervenant en milieu scolaire. Ces licences représentent 4,4% des licences sportives régionales.



## Définition

**Source :** Insee – Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

• **Niveau de vie :** Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) au sein du foyer. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.  
Le niveau de vie médian est un montant de revenu disponible par individu de référence. La moitié de la population dispose d'un montant de revenu disponible inférieur à ce niveau de référence et l'autre moitié supérieur.

• **Le Service National Universel (SNU) :** Il s'adresse à tous les jeunes français âgés de 15 à 17 ans qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite dans un dispositif de volontariat existant (service civique, réserve civile, etc.)



### POUR ALLER PLUS LOIN

Grandir en milieu rural : des trajets plus longs pour aller à l'école - Benjamin Méreau, Sonia Oujia (Insee), Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur n°77 - Paru en mai 2022

# 3. Jeunesse, Egalité, Citoyenneté

## Démographie de la jeunesse

En 2021, les moins de 30 ans représentent 32,3 % de la population de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (1 643 325 jeunes), part moins importante que celle observée au niveau national (34,8%). Ce phénomène est plus marqué pour la tranche des 15-29 ans avec un écart de 1,7 point (région 15,6% et France métropolitaine 17,3%).

L'indice de vieillissement supérieur à 100 (107) confirme la part plus importante des seniors de plus de 65 ans par rapport à celle des jeunes de moins de 20 ans, contrairement à la situation nationale où le rapport est plus favorable aux jeunes (indice de vieillissement à 89).

Alors qu'entre 2013 et 2019, la France métropolitaine a une évolution moyenne annuelle de la population des moins de 15 ans négative (-0,2%), l'évolution observée en région PACA est encore positive à 0,02%.

Au niveau départemental, les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes se démarquent avec moins d'un habitant sur trois âgé de moins de 30 ans.

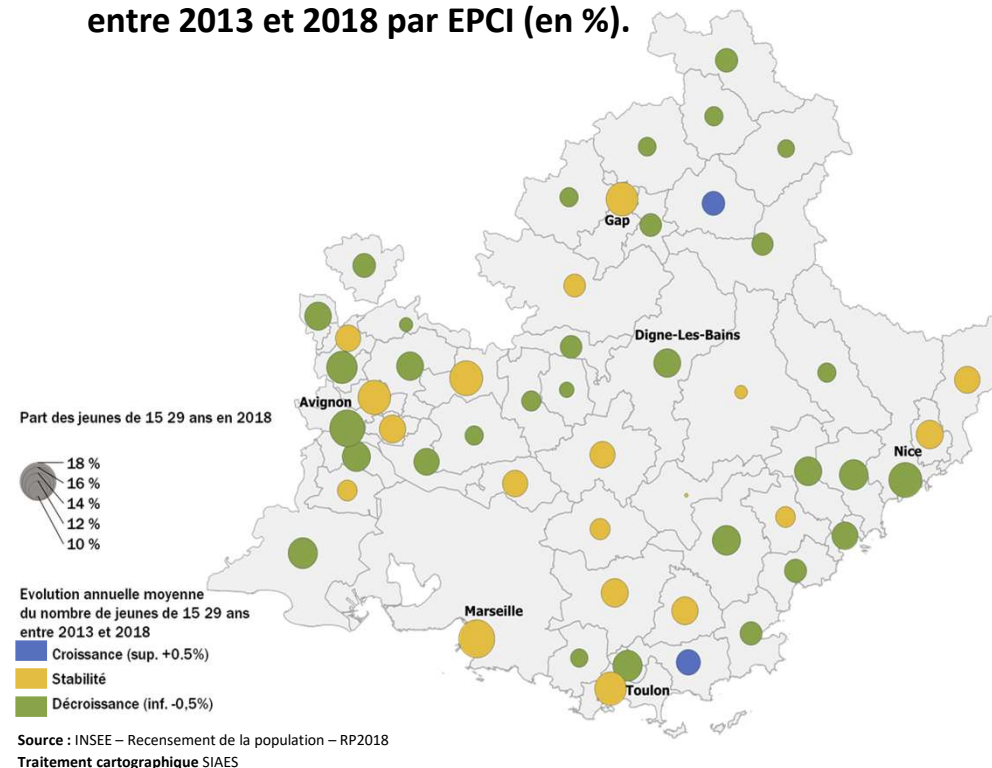
Ce phénomène se confirme avec un indice de vieillissement entre 123 et 135 sur ces départements et une évolution moyenne négative des populations jeunes entre 2013 et 2019 bien plus marquée qu'au niveau national.

Le Var et les Bouches-du-Rhône se démarquent avec une évolution annuelle moyenne de la population des moins de 15 ans entre 2013 et 2019 (0,11%) supérieure à celle observée au niveau régional, même si le Var comporte majoritairement une population vieillissante avec un indice de vieillissement de 130.

Les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse restent les départements avec plus d'un habitant sur 3 âgé de moins de 30 ans. Le Vaucluse se démarque avec un part de jeunes de moins de 15 ans plus

importante (17,8%) par rapport au niveau régional (16,7%) mais aussi national (17,5%).

- **Nombre de jeunes de moins de 30 ans en 2021**  
1 643 325 (rang 7/13)
- **Part des moins de 30 ans dans la population régionale en 2021**  
32,3 % (rang 11/13)
- **Evolution moyenne annuelle population des jeunes entre 2013 et 2018**  
Moins de 15 ans +0,03 % par an      15/29 ans -0,57 % par an
- **Part des jeunes de 15 29 ans et Evolution annuelle moyenne du nombre de 15 29 ans entre 2013 et 2018 par EPCI (en %).**



TERRITOIRE	Effectif des moins de 15 ans en 2021	Effectif des 15-29 ans en 2021	Part des moins de 15 ans dans la population totale en 2021 (en %)	Part des 15-29 ans dans la population totale en 2021 (en %)	Evolution annuelle moyenne des moins de 15 ans entre 2013 et 2018	Evolution annuelle moyenne des 15/29 ans entre 2013 et 2018	Indice de vieillissement en 2021
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	25 192	21 614	15,2	13,0	-0,89	-0,70	135
HAUTES-ALPES	21 949	18 591	15,7	13,3	-1,1	-0,89	123
ALPES-MARITIMES	171 799	164 803	15,8	15,1	0,03	-0,96	119
BOUCHES-DU-RHÔNE	361 529	352 788	17,6	17,2	0,11	-0,39	89
VAR	167 892	152 550	15,5	14,1	0,11	-0,34	130
VAUCLUSE	99 687	84 931	17,8	15,1	0,09	-0,87	98
<b>PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR</b>	<b>848 048</b>	<b>795 277</b>	<b>16,7</b>	<b>15,6</b>	<b>0,03</b>	<b>-0,57</b>	<b>107</b>
FRANCE METROPOLITAINE	11 435 565	11 279 726	17,5	17,3	-0,2	-0,21	89

Source : Insee / RP 2018, estimation des populations / FET2021

## Structure par âge des populations de moins de 30 ans en 2021

Source : INSEE – Estimation de population 2021  
 Traitement graphique : SIAES PACA

	0 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans
<b>ALPES DE HAUTE PROVENCE</b> 28,6% de moins de 30 ans - 47 249 jeunes	15,2%	18,8%	19,8%	18,4%	13,3%	14,5%
<b>ALPES MARITIMES</b> 31,1% de moins de 30 ans - 337 882 jeunes	15,1%	18,8%	20,3%	18,1%	12,5%	15,3%
<b>BOUCHES DU RHÔNE</b> 35,1% de moins de 30 ans - 716 795 jeunes	16,1%	16,9%	18,0%	17,4%	15,6%	16,0%
<b>HAUTES ALPES</b> 29,2% de moins de 30 ans - 41 017 jeunes	16,2%	17,2%	17,2%	17,2%	16,6%	15,5%
<b>VAR</b> 29,7% de moins de 30 ans - 321 009 jeunes	15,6%	17,9%	18,9%	17,6%	15,2%	14,9%
<b>VAUCLUSE</b> 33,2% de moins de 30 ans - 185 788 jeunes	16,1%	18,6%	19,2%	17,4%	14,0%	14,6%
<b>PACA</b> 32,5% de moins de 30 ans - 1 649 740 jeunes	16,0%	17,5%	18,1%	17,4%	15,6%	15,4%
<b>FRANCE</b> 35,0% de moins de 30 ans - 22 782 623 jeunes	15,3%	17,1%	18,0%	17,6%	16,3%	15,8%



## Note de lecture

En 2021, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 848 048 individus sont âgés de moins de 15 ans , soit 16,7% de la population régionale. La population des 15 à 29 ans est estimée à 795 277 jeunes, soit 15,6% des habitants de PACA. Entre 2013 et 2018, les effectifs des moins de 15 ans ont connu une évolution annuelle moyenne de 0,03% et de -0,57% pour la population des 15 29 ans. L'indice de vieillissement régional est de 107, c'est-à-dire qu'on compte 107 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans.



## Définition

Source : Insee

**Indice de vieillissement** : rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire, plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

**Variation annuelle de population moyenne** : La méthode du recensement annuel repose sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans.



### POUR ALLER PLUS LOIN

- « Les jeunes de Provence-Alpes-Côte d'Azur : quand la vie adulte se fait attendre » - Nicolas Chauvot, Benjamin Méreau (Insee ), INSEE Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur n°76 - Paru en octobre 2019
- « Migrations résidentielles des 25-34 ans – Un échange équilibré de jeunes diplômés » - Virginie Mora, Sébastien Novella, Insee - INSEE Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur n°77 - Paru en octobre 2019



# 3. Jeunesse, Egalité, Citoyenneté

## Formation et réussite éducative

À la rentrée 2021, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 484 320 enfants scolarisés dans le premier degré (écoles maternelles et élémentaires) dans les secteurs public et privé (sous contrat ou non). Cet effectif est en légère baisse de 0,6% par rapport à la rentrée 2020 alors qu'au niveau national, les effectifs ont diminué de 1,3%.

A l'inverse, les effectifs des collégiens est en hausse de 0,7% avec 250 803 élèves scolarisés alors qu'au niveau national, le nombre de collégiens est baisse de 0,6%.

On retrouve les tendances nationales d'évolution du nombre de lycéens dans notre région. Les lycées généraux et technologiques voient leurs effectifs augmenter de 1,1% (0,3% au niveau national) et comptent 120 906 lycéens. A l'inverse, les lycées professionnels connaissent une baisse de 1,4% de leurs effectifs avec 45 262 jeunes scolarisés (-4% au niveau national).

À la rentrée 2020, la part des jeunes poursuivant un cursus en apprentissage continue à augmenter avec 8,1% des 16-25 ans de la région, soit 44 481 apprentis. La croissance des effectifs observée par rapport à la rentrée 2019 est d'ailleurs plus marquée dans notre région qu'au niveau national : +41,3% en région PACA contre +31,5% en France.

177 425 jeunes poursuivent des études supérieures, effectif en hausse de 1,7% par rapport aux effectifs observés en 2019 (+2,2% au niveau national).

Les zones d'emploi sont les territoires où les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. La part des jeunes de 15 à 24 ans non insérés (NEET - Neither in Employment nor in Education or Training) est un indicateur significatif de l'insertion sur le marché du travail des jeunes.

Dans notre région, près de 18% des jeunes de 15 à 24 ans ont été identifiés comme non insérés au dernier recensement de population en 2018, part supérieure de 1,6 points au taux national. Ce sont même 2 jeunes sur 10 qui sont concernés dans certaines zones d'emploi de la région.

### A la rentrée 2021

- **Nombre d'élèves dans le premier degré**  
484 320 écoliers (rang 7/13)
- **Nombre de collégiens et lycéens**  
417 804 jeunes (rang 7/13)
- **Nombre de jeunes en apprentissage (rentrée 2020)**  
44 481 apprentis (rang 7/13)
- **Nombre d'étudiants dans le supérieur (rentrée 2020)**  
177 425 jeunes (rang 7/13)
- **Part des jeunes de 15 à 24 ans non insérés (ni en emploi, ni scolarisés - NEET) en 2018 par zone d'emploi**

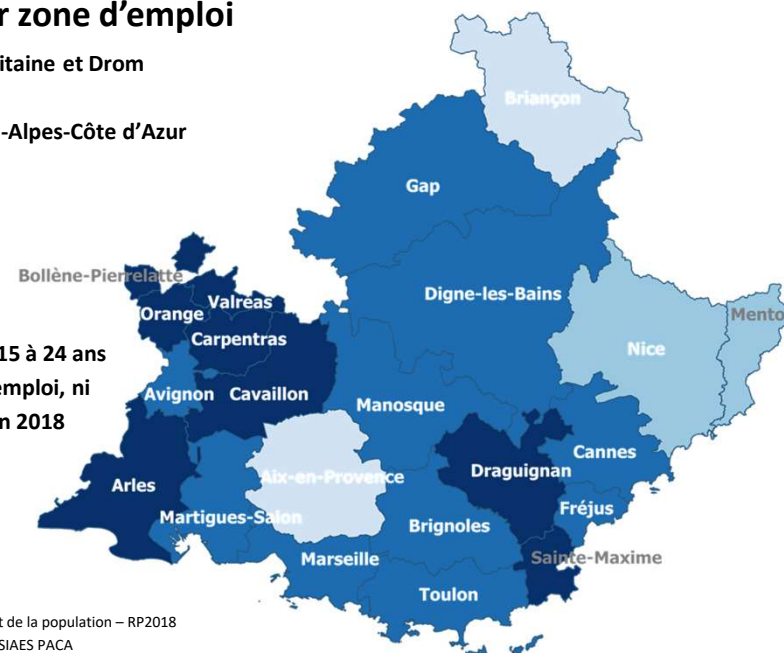
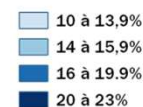
France métropolitaine et Drom

16,3%

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

17,9% (3/13)

Part des jeunes de 15 à 24 ans non insérés (ni en emploi, ni scolarisés - NEET) en 2018



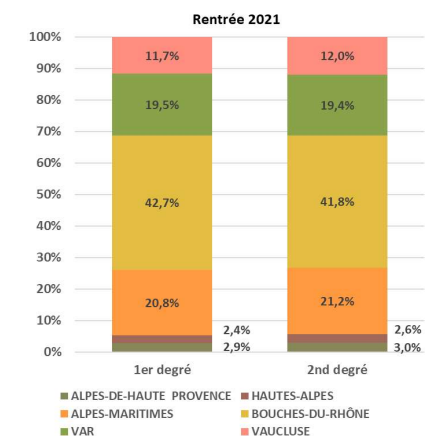
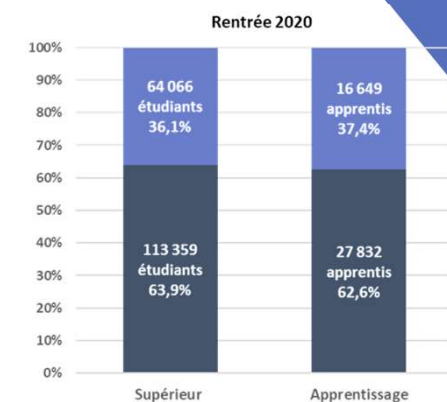
Source : INSEE – Recensement de la population – RP2018

Traitement cartographique : SIAES PACA

©IGN-DEFP2021



TERRITOIRE	Premier degré Secteurs Public, Privé sous et hors contrat (2021-2022)	Second degré Secteurs Public et Privé sous contrat (2021-2022)			Enseignement Supérieur (2020-2021)	Apprentissage (2020-2021)
	Effectif Evolution annuelle (%)	COLLEGE Effectif Evolution annuelle (%)	VOIE PROFESSION- NELLE Effectif Evolution annuelle (%)	VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE Effectif Evolution annuelle (%)	Effectif Evolution annuelle (%)	Effectif Evolution annuelle (%)
ALPES-DE-HAUTE PROVENCE	13 894 (-0,5%)	7 434 (+0,5%)	1 237 (- 5,4%)	3 691 (+2,2%)	Filière Universitaire 76 145 (2,7%)	27 832 (+41,3%)
BOUCHES-DU-RHÔNE	206 670 (-0,8%)	103 538 (+ 0,3%)	19 869 (- 1,2%)	51 007 (+ 2,4%)	Formations CPGE STS 14 760 (-1,4%)	
HAUTES-ALPES	11 738 (+1,3%)	6 483 (+ 0,8%)	1 304 (- 2,6%)	3 005 (+0,2%)	Formations en écoles 22 454 (+1,8%)	
VAUCLUSE	56 893 (-0,7%)	29 954 (+0,8%)	5 694 (- 1,5%)	14 315 (- 1,1%)		
ALPES-MARITIMES	100 668 (- 0,6%)	53 004 (+ 1,1%)	8 899 (- 0,3%)	26 714 (+0,8%)	Filière Universitaire 41 056 (+1,1%)	16 649 (+42,0%)
VAR	94 457 (- 0,2%)	50 450 (+ 1,1%)	8 259 (- 2,0%)	22 174 (- 0,1%)	Formations CPGE STS 9 129 (-2,4%) Formations en écoles 13 881 (+3,8%)	
<b>PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR</b>	484 320 (- 0,6%)	<b>250 863 (+0,7%)</b>	<b>45 262 (- 1,4%)</b>	<b>120 906 (+1,1%)</b>	<b>Filière Universitaire 117 201 (+2,1%) Formations CPGE STS 23 889 (-1,8%) Formations en écoles 36 335 (+2,6%)</b>	<b>44 481 (+41,6%)</b>
FRANCE METROPOLITAINE et DROM	6 481 517 (- 1,3%)	3 374 409 (- 0,6%)	389 166 (- 4,0%)	1 882 057 ( 0,3%)	Filière Universitaire 1 649 978 (+0,9%) Formations CPGE STS 352 253 (+1,3%) Formations en écoles 782 756 (+5,4%)	629 635 (+31,5%)



Sources : INSEE RP2018, Repères et références statistiques 2021-2022 (DEPP), La région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur en chiffres 2021-2022 (Education Nationale), L'Académie de Nice en chiffres 2021-2022 (Education Nationale), L'Académie d'Aix-Marseille en chiffres 2021-2022 (Education Nationale).



## Note de lecture

À la rentrée 2021, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 484 320 élèves dans le premier degré, effectif en baisse de 0,6% par rapport à la rentrée 2020. 250 863 jeunes sont scolarisés au collège, effectif en hausse de 0,7% par rapport à 2020. Les élèves en formation dans la voie professionnelle du second degré sont 45 262 (-1,4% par rapport à la rentrée 2020) et les jeunes poursuivant leur scolarité en voie générale ou technologique représentent un effectif de 120 906 lycéens, effectif en hausse de 1,1% par rapport à la rentrée précédente.

À la rentrée 2020, les étudiants en filière universitaire sont 117 201 (+2,1% par rapport à la rentrée 2019), 23 889 jeunes suivent une formation en CPGE / STS, effectif en baisse de 1,8% par rapport à 2019. 36 335 étudiants poursuivent leurs études dans une école du supérieur (+0,9% par rapport à la rentrée précédente).

44 481 apprentis sont recensés à la rentrée 2020, effectif en hausse de 41,6% par rapport à la rentrée 2019.



## Définition

Source : Insee

**Enseignement du premier degré** : Il regroupe les enseignements préélémentaire et élémentaire, dispensés dans les écoles maternelles, élémentaires et primaires.

**Enseignement du second degré** : Il est dispensé dans les collèges puis dans les lycées généraux technologiques ou professionnels.

**Enseignement supérieur** : Il regroupe les enseignements généraux, techniques ou professionnels qui demandent de disposer d'un niveau de formation supérieur ou égal au baccalauréat ou à son équivalent. Il s'agit notamment : des universités et de leurs instituts, des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE), des sections de techniciens supérieurs (STS), des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), des écoles d'ingénieurs, des écoles de commerce ou de gestion, vente et comptabilité, des écoles paramédicales et sociales, des écoles d'enseignement artistique et culturel, des écoles et centres de formation de la fonction publique, des établissements d'enseignement supérieur libre, des écoles de spécialités diverses.

**Apprentis** : Un apprenti est un jeune âgé de 16 à 25 ans (sauf dérogation) qui prépare un diplôme ou un titre à finalité professionnelle reconnu, dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

**NEET (Neither in Employment nor in Education or Training)** : Personne qui n'est ni en emploi, ni en études, ni en formation formelle ou non formelle. D'une manière générale, en France, les formations sont considérées comme non formelles si elles ne conduisent pas à un diplôme ou à un titre reconnu, ou ne peuvent pas être classées à un niveau de formation donné.



## POUR ALLER PLUS LOIN

« Les jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation : jusqu'à 21 ans, moins nombreux parmi les femmes que parmi les hommes » - Bernard Junel (Insee), INSEE Focus n°229 - Paru en mars 2021

« La région académique en chiffres 2021 2022 » - « L'académie d'Aix Marseille en chiffres 2021 2022 » - « L'académie de Nic en chiffres 2021 2022 » - Education Nationale- Parus en mai 2022

# 3. Jeunesse, Egalité, Citoyenneté

## Service Civique

En 2021, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur comptait 5 439 volontaires en mission sur son territoire. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, date de création du Service Civique, 42 557 missions ont été engagées sur le territoire.

Plus de 90% des volontaires sont originaires de la région. Seuls 9 jeunes sur 1 000 âgés de 16-25 ans de la région ont réalisé une mission de service civique.

Avec une moyenne d'âge de 21 ans, les volontaires effectuent des missions d'une durée moyenne de 8 mois. A noter que 7% des participants sont mineurs.

Près de 4 jeunes volontaires sur 10 étaient étudiants avant d'entamer leur mission en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont la moitié étudie dans le supérieur.

Un tiers des volontaires inactifs ou demandeurs d'emplois ne sont pas ou peu diplômés ((CAP, BEP et équivalents).

Les missions de Service Civique attirent principalement des jeunes filles (6 volontaires sur 10). Sur les dix thématiques proposées, filles comme garçons ont réalisé dans la région des missions majoritairement dans les domaines de la solidarité (31%) et de l'éducation pour tous (26%). Les missions sur le thème du sport sont privilégiées par les garçons (7 volontaires sur 10).

Le Service Civique offre aux services d'accueil la possibilité de proposer des missions en Europe ou à l'international et il est ouvert aux ressortissants de l'Espace Economique Européen.

Alors qu'en 2019, près de 200 volontaires avaient réalisé une mission à l'étranger, la crise sanitaire a eu un impact négatif sur ce type de mission avec seulement 69 missions réalisées en 2021.

Au niveau départemental, les Bouches-du-Rhône et le Var centralisent près de 67% des missions réalisées sur la région.

Sur l'ensemble des départements de la région sauf le Var, la thématique des missions la plus fréquente est la solidarité.

Dans le Var, ce sont les missions touchant à l'éducation qui sont le plus plébiscitées. 40% des missions dans les Alpes-de-Haute-Provence ont concerné le Sport ou l'Environnement contre 20% au niveau régional.

38% des missions remplies dans les Hautes-Alpes touchent les domaines de l'environnement ou de la culture (20% au niveau régional).

- **Nombre de jeunes entrés dans le dispositif depuis sa création (2010)** (missions localisées en PACA – situation au 31 12 2021)

42 557 volontaires dont 93% originaires de la région PACA

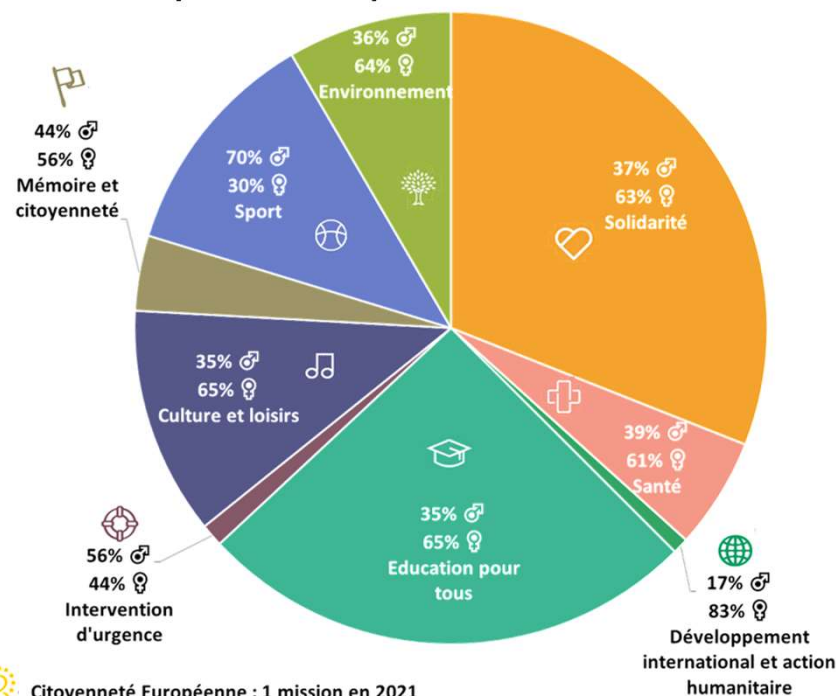
- **Nombre de jeunes entrés dans le dispositif en 2021** (missions localisées en PACA)

5 439 volontaires âgés en moyenne de 20 ans

- **Part des volontaires sur la population régionale des 16-25 ans en 2021** (originaires région - missions localisées en PACA)

9 volontaires pour 1 000 jeunes

- **Répartition des missions localisées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur 2021 par thématique et sexe**



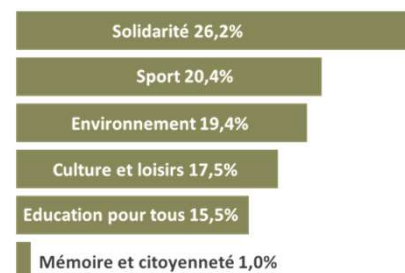
Source : Agence du Service Civique – Base Elisa mars 2022  
 Traitement graphique : SIAES PACA

TERRITOIRE*	Nombre d'entrées dans le dispositif depuis sa création au 31 12 2021	Nombre de volontaires entrés dans le dispositif en 2021	Part de femmes entrées dans le dispositif en 2021 (en %)	Part des demandeurs d'emploi avant l'entrée dans le dispositif en 2021 (en %)	Part des diplômés de niveaux 1 à 3, peu ou pas diplômés en 2021 (en %)
ALPES-DE-HAUTE PROVENCE	1 006	103	47,6	35,2	20,4
HAUTES-ALPES	746	92	54,3	43,5	14,1
ALPES-MARITIMES	6 421	941	58,3	23,3	15,3
BOUCHES-DU-RHÔNE	19 249	2 470	59,8	30,2	15,9
VAR	9 292	1 166	58,8	33,2	22,6
VAUCLUSE	5 843	667	61,9	35,1	21,6
<b>PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR</b>	<b>42 557</b>	<b>5 439</b>	<b>59,3</b>	<b>30,5</b>	<b>18,0</b>

\* Lieu de la mission

Sources : Agence du Service Civique - Base Elisa – Mars 2022

### Alpes de Haute Provence



### Hautes Alpes



### Alpes Maritimes



### Bouches du Rhône



### Var



### Vaucluse



## Thématiques des missions des volontaires par territoire en 2021

Source : Agence du Service Civique - Base Elisa – Mars 2022  
 Traitement graphique : SIAES PACA

### Provence-Alpes-Côte d'Azur





## Note de lecture

Entre le 1<sup>er</sup> juillet 2010 et le 31 décembre 2021, 42 557 volontaires ont réalisé une mission de Service Civique en région Provence Alpes Côtes d'Azur. En 2021, 5 439 jeunes ont démarré un Service Civique dans la région dont 59,3% de femmes. 30,5% des volontaires étaient auparavant demandeurs d'emploi 18% des volontaires 2021 ont un diplôme de niveau IV ou V et sont peu ou pas diplômés.

## ?

## Définition

**Source :** Agence du Service Civique, Insee

**Le Service Civique :** Créé par la loi du 10 mars 2010, le Service civique est une politique publique pour la jeunesse qui favorise le vivre ensemble et la cohésion sociale. Il a pour ambition de permettre à tous les jeunes qui le souhaitent, de s'engager au service d'une mission d'intérêt général, entre 16 et 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Indemnisée 580 euros par mois, la mission de Service Civique peut être réalisée en France ou à l'étranger entre 6 et 12 mois, sans condition de diplôme, au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité territoriale ou dans les services de l'Etat, dans l'un des 10 domaines reconnus prioritaires pour la Nation : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire, citoyenneté européenne.

### **Classification française des niveaux de formation (1969) et Cadre national des certifications professionnelles (2019).**

Depuis 2019, la classification française des niveaux de formation a été remplacée par le cadre national des certifications professionnelles. Il comporte 8 niveaux.

Le niveau 1 (ancien niveau VI) est associé à la maîtrise des savoirs de base.

Le niveau 2 (ancien niveau VI) correspond à la maîtrise de savoirs de base pouvant contribuer à l'exercice d'une activité professionnelle.

Le niveau 3 (ancien niveau V) correspond aux diplômes du second cycle court : CAP, BEP et équivalents.

Le niveau 4 (ancien niveau IV) correspond aux diplômes du niveau baccalauréat (général, technologique et professionnel) et équivalents.

Le niveau 5 (ancien niveau III) correspond aux diplômes sanctionnant la réussite à deux premières années d'études supérieures (diplôme universitaire technologique-DUT, brevet de technicien supérieur-BTS, diplôme d'études universitaires générales-Deug, écoles de formations sanitaires ou sociales, etc.).

Le niveau 6 (ancien niveau II) correspond aux diplômes de l'enseignement supérieur pouvant être obtenus trois ou quatre ans après le baccalauréat (licence, licence professionnelle, maîtrise, etc.).

Le niveau 7 (ancien niveau I) correspond aux diplômes pouvant être obtenus cinq ans après le baccalauréat (master, diplômes d'ingénieur et de grandes écoles, etc.).

Le niveau 8 (ancien niveau I) correspond aux diplômes pouvant être obtenus huit ans ou plus après le baccalauréat (doctorat, habilitation à diriger des recherches, etc.).



### POUR ALLER PLUS LOIN

Évaluation du service civique - Résultats de l'enquête sur les parcours et les missions des volontaires - Quentin Francou – INJEP – Mai 2021



# 3. Jeunesse, Egalité, Citoyenneté

## Service National Universel

Le Service National Universel (SNU) a été préfiguré dans 13 départements en 2019 (dont le Vaucluse) avant d'être étendu à l'ensemble du territoire en 2020. La session de 2020 a dû cependant être annulée suite à la crise sanitaire de la COVID et reportée.

Les jeunes volontaires doivent adhérer au projet d'une société de l'engagement. Ils s'engagent à réaliser, au minimum, les deux premières phases du SNU : un séjour de cohésion de 12 jours et une mission d'intérêt général (MIG) de 84 heures.

A l'issue de ces deux phases, ils ont la possibilité de réaliser une mission d'engagement volontaire de 3 à 12 mois en rejoignant, par exemple, la réserve civique ou en effectuant un service civique.

Il s'adresse aux jeunes de nationalité française âgés de 15 à 17 ans au moment du séjour de cohésion pour lequel ils sont éligibles et disponibles.

Entre 2019 et 2021, 1 041 jeunes sont entrés dans le dispositif dans la région Provence Côte d'Azur.

700 volontaires ont débuté en 2021 leur SNU, soit 3,9% des volontaires français. Au niveau départemental, plus d'un tiers (38,8%)

des jeunes sont originaire du Var.

Moins de la moitié des recrues étaient des femmes et 3,6% des jeunes étaient en situation de handicap.

9 volontaires sur 10 ont débuté leur SNU durant leur scolarité et plus d'un tiers des jeunes recrues, particulièrement dans le Var (36,3%) et les Bouches-du-Rhône (37,1%), envisagent une carrière future dans un corps en uniforme.

10,1% des inscriptions n'ont pas abouti, les jeunes volontaires ne se présentant pas ou quittant le lieu du séjour de cohésion.

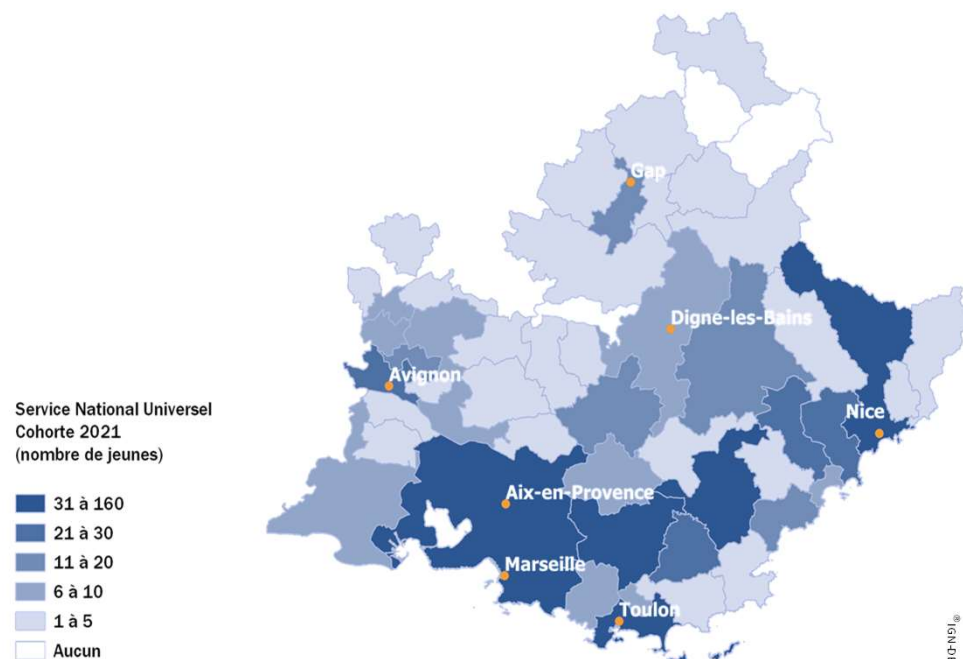
Au 31 décembre 2021, les cohortes 2019 et 2020 étaient arrivées au terme de leur période de réalisation des phases obligatoires. Sur les 341 inscrits, 235 ont terminé leur SNU (68,9%) et seuls 3 ont souhaité poursuivre par une mission d'engagement.

- **Nombre de jeunes entrés dans le dispositif « Service National Universel » depuis sa création en 2019** (situation au 31 décembre 2021)  
1 041

- **Nombre de jeunes entrés dans le dispositif « Service National Universel » en 2021**  
700

- **7 centres d'accueil en région Provence-Alpes-Côte d'Azur**  
2021 : taux d'occupation 82,5%

- **Répartition par EPCI des jeunes volontaires en Service National Universel en 2021** (lieu de résidence du volontaire)

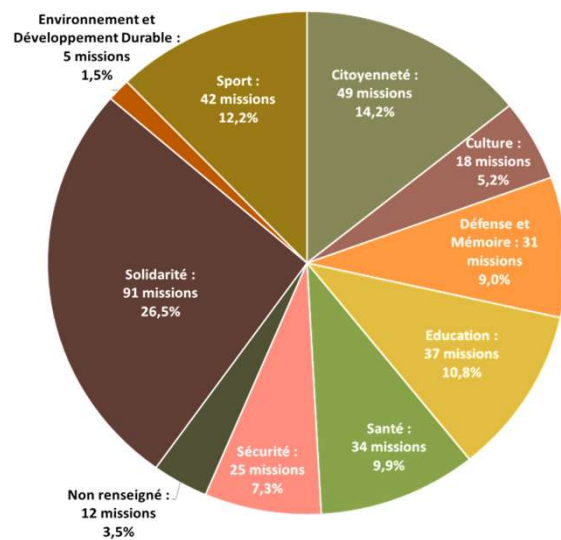


TERRITOIRE	Nombre d'entrées dans le dispositif depuis sa création (situation au 31 12 2021)	COHORTE 2021					
		Nombre de volontaires entrés dans le dispositif	Part de femmes entrées dans le dispositif (en %)	Part des non scolarisés (en %) (1)	Part des volontaires en situation de handicap (en %)	Part des volontaires ayant comme projet professionnel d'intégrer un corps en uniforme (en %)	Part des inscrits ayant réalisé le séjour de cohésion (phase1)
ALPES-DE-HAUTE PROVENCE	38	30	44,8	6,9	0,0	24,1	93,1
HAUTES-ALPES	29	21	66,7	0,0	0,0	9,5	100,0
ALPES-MARITIMES	153	127	52,0	8,7	3,9	32,3	89,0
BOUCHES-DU-RHÔNE	195	171	37,1	10,6	2,9	37,1	84,7
VAR	302	267	49,1	3,7	3,4	36,3	92,9
VAUCLUSE	324	84	48,8	10,7	7,1	26,2	88,1
<b>PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR</b>	<b>1 041</b>	<b>700</b>	<b>47,0</b>	<b>7,2</b>	<b>3,6</b>	<b>33,3</b>	<b>89,9</b>

(1) Non scolarisé : inscrit en mission locale, ou inscrit à Pôle Emploi, ou salarié, ou inscrit nulle part.

Sources : SNU-Mars 2022

Traitement graphique : SIAES PACA



**Thématique des missions réalisées entre 2019 et 2021** (344 missions proposées)

Cohortes 2019 2020 (période réalisation SNU échue)	Nombre de volontaires cohortes 2019 et 2020	Obligatoire		Facultatif
		Nombre et Part des inscrits ayant réalisé le séjour de cohésion (phase1)	Nombre et Part des inscrits ayant réalisé les 84 heures de mission d'intérêt général (phase 2)	Nombre et Part des inscrits ayant poursuivi avec un contrat d'engagement (phase 3)
ALPES-DE-HAUTE PROVENCE	8	8 / 100,0%	6 / 75,0%	1 / 12,5%
HAUTES-ALPES	8	7 / 87,5%	7 / 87,5%	0 / 0,0%
ALPES-MARITIMES	26	23 / 88,5%	9 / 34,6%	0 / 0,0%
BOUCHES-DU-RHÔNE	24	23 / 95,8%	9 / 37,5%	0 / 0,0%
VAR	35	33 / 94,3%	23 / 65,7%	0 / 0,0%
VAUCLUSE	240	236 / 98,3%	181 / 75,4%	2 / 0,8%
<b>PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR</b>	<b>341</b>	<b>327 / 95,9%</b>	<b>235 / 68,9%</b>	<b>3 / 0,9%</b>





## Note de lecture

Au 31 décembre 2021, 1 041 jeunes étaient entrés dans le dispositif « Service National Universel » depuis sa création en 2019.

Dans la cohorte 2021, 700 jeunes sont originaires de la région PACA dont 47% de femmes. 7,2% de ces volontaires ne sont pas scolarisés et 3,6% en situation de handicap. 33,3% de ces volontaires ont comme projet professionnel d'intégrer un corps en uniforme.

L'étude des cohortes 2019 et 2020 recense 341 volontaires dont 95,9% ont réalisé la phase 1 du séjour de cohésion, 68,9% ont réalisé les 84 heures de mission d'intérêt général (phase 2) et 0,9% ont poursuivi avec un contrat d'engagement (phase 3).



## Définition

**Source :** Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

**Cohorte SNU :** La cohorte de l'année N du SNU regroupe les jeunes ayant intégré la phase 1 (séjour de cohésion) durant l'année N. Elle doit représenter la diversité des situations et des profils des jeunes à l'échelle du département. Elle assure en particulier une représentation des volontaires selon leur situation (scolarisés, en emploi ou sans activité) et leur lieu de résidence (milieu rural, urbain et quartiers politique de la ville). Elle est composée d'un nombre égal de filles et de garçons et comprend une proportion de volontaires en situation de handicap.

**Le séjour de cohésion :** D'une durée de 12 jours, il répond à 4 objectifs : accroître la cohésion et la résilience de la Nation en développant une culture de l'engagement, garantir un brassage social et territorial de l'ensemble d'une classe d'âge, renforcer l'orientation et l'accompagnement des jeunes dans la construction de leur parcours personnel et professionnel, valoriser les territoires, leurs dynamiques et leur patrimoine culturel et naturel.

Les activités du séjour de cohésion sont articulées autour de sept thématiques : les activités physiques, sportives et de cohésion, le développement de l'autonomie, la connaissance des services publics et accès aux droits, la citoyenneté et institutions nationales et européennes, la culture et patrimoine, la découverte de l'engagement, la défense, sécurité et résilience nationales, le développement durable et transition écologique.

**La mission d'intérêt général (MIG) :** D'une durée de 84 heures, elle est à réaliser dans les 12 mois suivant le séjour de cohésion. Elle vise à développer la culture de l'engagement ainsi qu'à renforcer la responsabilité et l'autonomie des jeunes. Les missions doivent concerner un des domaines suivants : la défense et la mémoire, la sécurité, la solidarité, la santé, l'éducation, la culture, le sport, l'environnement et le développement durable, la citoyenneté.

**La mission volontaire d'engagement :** Facultative, d'une durée de 3 à 12 mois, elle permet au jeune volontaire de 16 à 25 ans de poursuivre son engagement. Elle peut intervenir dans le cadre de différents dispositifs : le service civique, la réserve civique et ses réserves thématiques, le dispositif des jeunes sapeurs-pompiers, les différentes réserves des armées, la réserve de la gendarmerie nationale, la réserve civile de la police nationale, le corps européen de solidarité, les différentes formes de volontariat à l'international (dont le volontariat de solidarité internationale ou le service civique à l'international) et l'engagement associatif en s'investissant bénévolement en faveur de l'intérêt général au sein d'une association.



### POUR ALLER PLUS LOIN

Déploiement du Service national universel sur l'ensemble du territoire français en 2021 - Aude DEFASY, Thibaut DESJONQUERES, Nicolas HERVIEU et Marie LEPLAIDEUR – INJEP – Janvier 2022

# 3. Jeunesse, Egalité, Citoyenneté

## Vie Associative

Entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 30 juin 2021, le nombre d'associations en activité est estimé entre 110 000 et 120 000 associations dans la région Provence Côte d'Azur.

La dernière enquête IFOP réalisée en janvier 2019 pour France Bénévolat et Recherches & Solidarités, auprès d'un échantillon représentatif de 3 159 Français de 15 ans ou plus, estime entre 1 070 000 et 1 030 000 le nombre de bénévoles, autour de 42% d'entre eux intervenant de façon régulière (au moins un jour par semaine) au sein des associations régionales (près de 46% au niveau national).

Même si l'activité de la majorité des associations repose sur ses membres bénévoles, 11 500 associations emploient des salariés, soit 9 à 10% des associations actives de la région. 54% d'entre elles ont moins de 3 salariés. 9,2% des salariés du secteur privé sont ainsi employés dans une association régionale, soit 127 810 personnes.

Selon l'enquête, la répartition régionale des effectifs salariés par secteur d'activités est proche des moyennes nationales, avec une proportion de salariés associatifs plus faible dans l'enseignement et le social, et plus forte dans le secteur de la santé.

La crise sanitaire a eu un réel impact sur la vie des associations et le tissu associatif français. Trois enquêtes ont été menées entre mars 2020 et mai 2021 pour permettre de suivre l'impact de la crise sanitaire sur la vie associative.

La dernière en date a été réalisée du 30 mars au 30 avril 2021 auprès de 9 458 responsables d'associations de toutes tailles, tous secteurs d'activités et toutes régions (dont 5,9% en région Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Le bilan met en évidence les nombreuses réorganisations mis en place par les associations comme la place croissante accordée au numérique et au télébénévolat même si bénévoles sont plutôt en attente de contacts et actions en présentiel.

L'impact financier observé en 2020 s'est atténué en 2021 mais plus d'une association sur deux connaît toujours une baisse de sa principale ressource, les cotisations (27% en 2020). Les priorités restent ainsi de reprendre leurs activités et de recréer du lien avec les adhérents, les bénévoles et les partenaires...

Les dirigeants d'associations insistent également sur leurs besoins d'accompagnement financiers et matériels (dont numériques) face aux incertitudes de la reprise d'activités.

- **Nombre estimé d'associations déclarées en activité en 2020**

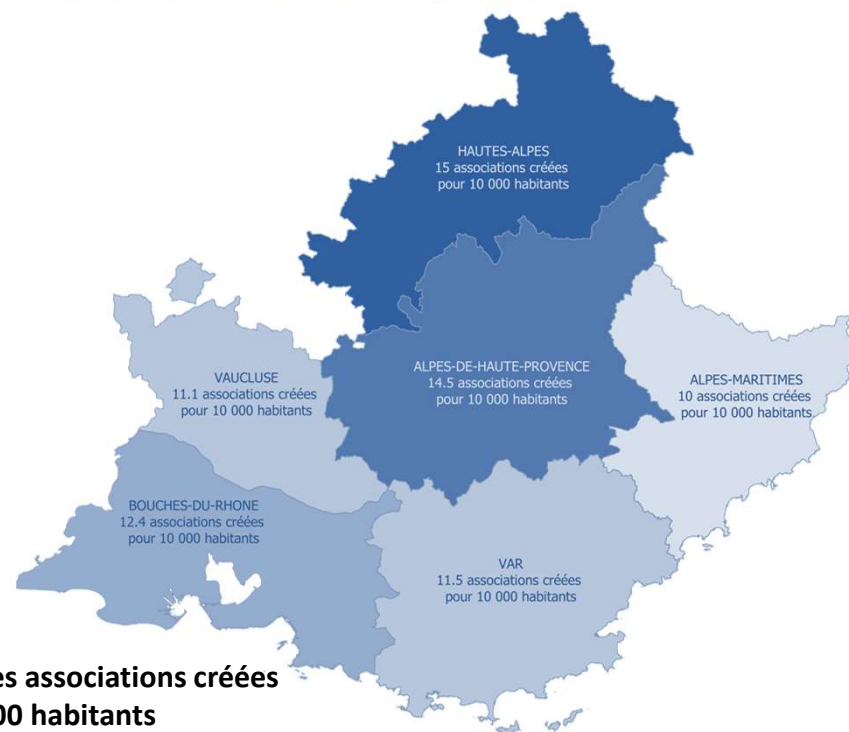
Entre 110 000 et 120 000 associations  
(entre 7,3% et 8,6% des associations de France métropolitaine)

- **Nombre estimé de bénévoles en 2020**

Entre 1 070 000 et 1 130 000 bénévoles  
(entre 8,5% et 9% des bénévoles de France métropolitaine)

- **Nombre d'associations créées en 2020**

5 626 associations, soit 11,4 associations créées pour 10 000 habitants  
(8,6% des associations créées en France métropolitaine)



### Densité des associations créées pour 10 000 habitants

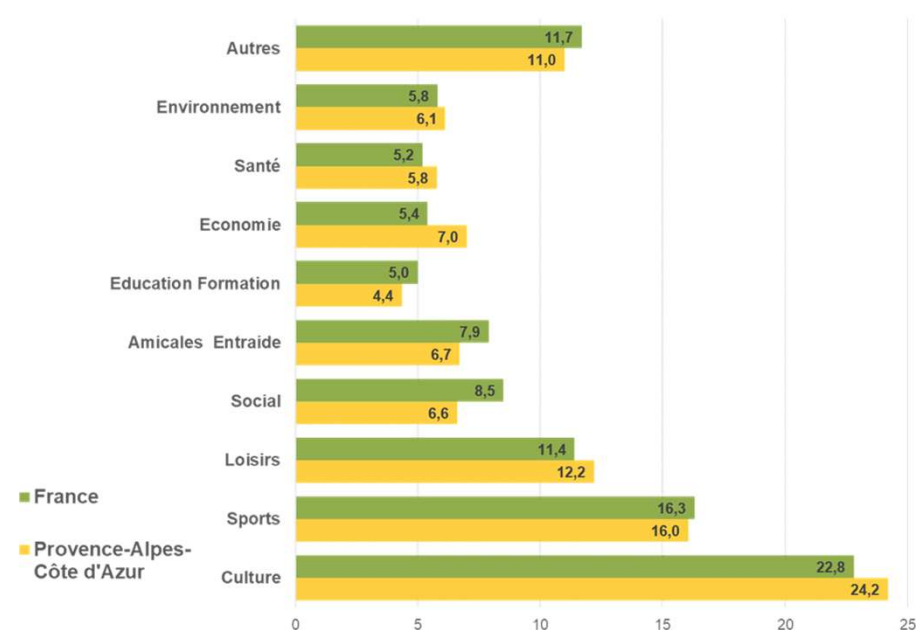
Sources : Répertoire National des Associations, du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2021.  
Tribunaux d'Instance d'Alsace-Moselle. Traitements R&S  
Population : Insee, Estimations de population au 1<sup>er</sup> janvier 2021  
Champ : France métropolitaine et DROM;  
Traitement cartographique : SIAES PACA

TERRITOIRE	Nombre d'associations en activité en 2020-2021	Nombre de bénévoles en 2020-2021	Nombre d'associations créées en 2020-2021	Part des emplois associatifs dans le secteur privé en 2020-2021	Nombre de salariés dans les associations en 2020-2021
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	Entre 5 000 et 5 500	Entre 51 000 et 54 000	237	12,3 %	4 560
HAUTES-ALPES	Entre 5 500 et 6 000	Entre 51 000 et 54 000	239	16,2 %	5 500
ALPES-MARITIMES	Entre 19 000 et 21 000	Entre 180 000 et 192 000	1 228	7,8 %	23 960
BOUCHES-DU-RHÔNE	Entre 46 000 et 50 000	Entre 445 000 et 460 000	2 272	9,4 %	59 380
VAR	Entre 21 000 et 23 000	Entre 200 000 et 220 000	1 056	9,1 %	21 110
VAUCLUSE	Entre 14 000 et 15 000	Entre 140 000 et 145 000	594	8,6 %	13 300
<b>PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR</b>	<b>Entre 110 000 et 120 000</b>	<b>Entre 1 070 000 et 1 130 000</b>	<b>5 626</b>	<b>9,2 %</b>	<b>127 810</b>
FRANCE METROPOLITAINE	Entre 1 400 000 et 1 500 000	Entre 12 500 000 et 12 600 000	65 268	9,2 %	1 776 000

Source Enquête Recherches Solidarités - Chiffres clés de la vie associative en France et en régions, 2021

## Objet des créations d'associations entre le 1er juillet 2018 et le 30 juin 2021 en France et en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Sources : Répertoire National des Associations, du 1er juillet 2018 au 30 juin 2021.  
Tribunaux d'Instance d'Alsace-Moselle. Traitements R&S  
Population : Insee, Estimations de population au 1er janvier 2021  
Champ : France métropolitaine et quatre DROM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion).  
Traitement graphique : SIAES PACA





## Note de lecture

Sur la période 2020-2021, entre 110 000 et 120 000 associations étaient déclarées en activité. On estime les effectifs de bénévoles entre 1 070 000 et 1 130 000 personnes. 65 268 associations ont été créées. La part d'emploi associatif dans le secteur privé représente 9,2% des emplois du secteur privé, soit 127 810 salariés.



## Définition

**Source :** Recherches Solidarités - INJEP

- **Association :** Les associations relevant de la loi du 1er juillet 1901 sont déclarées au greffe des associations, en préfecture, en sous-préfecture ou en direction départementale de la cohésion sociale sur le ressort desquelles est implanté le siège social. Après vérification par ces services, elles font l'objet d'une inscription au Répertoire National des Associations (RNA).
- **Année associative :** Elle s'étend entre le 1er juillet de l'année N jusqu'au 30 juin de l'année N+1.
- **Enquête Recherches Solidarités - Chiffres clés de la vie associative en France et en régions :** Cette enquête annuelle menée avec le soutien de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP). Elle est destinée à fournir des données officielles les plus récentes sur le secteur associatif, en les situant dans son contexte local et dans l'ensemble national..
- **La densité de créations d'association :** Elle correspond au nombre d'associations créées rapporté à la population d'un département.
- **Cadre des estimations réalisées dans l'enquête « Vie associative » :** En l'absence d'un fichier d'associations régulièrement mis à jour et d'un recensement des bénévoles, seules des estimations sont possibles, selon des sources et des méthodologies identiques au plan national, régional et départemental. La difficulté de recensement des associations actives résulte du fait que la date de sa création est connue mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil. Plusieurs sources (INJEP, INSEE, RNA, COSS-URSSAF et MSA) sont ainsi utilisées pour estimer les nombres d'associations en activité par département qui sont ensuite agrégés au niveau régional.  
*Le nombre de bénévoles est estimé grâce à une enquête IFOP réalisée tous les 3 ans pour France Bénévolat et Recherches & Solidarités. La dernière a été réalisée en janvier 2019, auprès d'un échantillon représentatif de 3 159 Français de 15 ans ou plus.*



### POUR ALLER PLUS LOIN

- « La participation associative des jeunes » – Laurent Lardeux et Mathilde Renault-Tinacci - Fiches Repères numéro 57 - INJEP – Juillet 2021
- « Bilan de l'emploi associatif sanitaire et social Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur 2021 » – Recherches et solidarités/ UNIOPSS – septembre 2021
- « #Covid-19 : où en sont les associations un an après ? Provence Alpes Côte d'Azur » - Mouvement associatif, le RNMA et Recherches & Solidarités – Juin 2021

Région Académique Provence Alpes Côte d'Azur - SIAES - Chiffres Clés Jeunesse Engagement Sport – Edition 2021

# 4. Sport

## La pratique sportive en clubs et les équipements sportifs

Sur la saison 2019 2020 (septembre à août), 1 118 965 licences sportives ont été délivrées dans la région Provence Côte d'Azur, soit 7,6% des licences nationales.

En partant de l'hypothèse où une personne n'est licenciée que dans une fédération sportive, 22% de la population régionale pratique une activité sportive en clubs. Le département des Hautes-Alpes se distingue avec un taux de plus de 31%, phénomène probablement lié au niveau d'équipement sportif (9 équipements hors sport de nature pour 1 000 habitants) supérieur à celui observé sur le plan régional (3 équipements) ou national (4 équipements). Ce département dispose en outre de 43% des équipements de sport de nature de la région, équipements principalement axés sur les sports de montagne (ski, escalade, randonnée).

Le nombre de licences au niveau régional est en hausse de 0,89% mais les périodes d'inscription étant en début de saison, l'impact éventuel de la crise sanitaire n'est pas encore visible sur l'adhésion en fédération dans les clubs sportifs. Les séniors de plus de 65 ans sont plus sportifs en région PACA avec un taux de licenciés supérieur de 2,6 points au taux national et à l'inverse, les 15 29 ans sont moins licenciés (20,7% contre 24,1% au niveau national).

Le taux de licences féminines sur la région (37,3%) est légèrement inférieur à celui observé au niveau national (38,5%) mais le département des Hautes-Alpes se démarque avec un taux supérieur de 4,4 points au taux régional.

Sur le territoire régional, les taux de licence dans les zones urbaines des quartiers politique de la ville et ceux dans les zones de revitalisation rurale sont dans la moyenne des taux observés au niveau national.

11 633 clubs sportifs affiliés à une fédération sont présents sur le territoire régional, en hausse de 2% par rapport à la saison 2018 2019.

Comme au niveau national, les principales fédérations en nombre de licenciés de la région sont les fédérations de sport scolaire, les fédérations de football et de tennis. On observe le même phénomène au niveau départemental sauf dans les Hautes-Alpes où en dehors des fédérations de sport scolaire, ce sont les fédérations des clubs alpins et de montagne, et de ski qui sont majoritaires.

- **Nombre de clubs sportifs affiliés à une fédération en 2019 2020 : 11 633**

7,3% des clubs sportifs de métropole (rang 7/13)

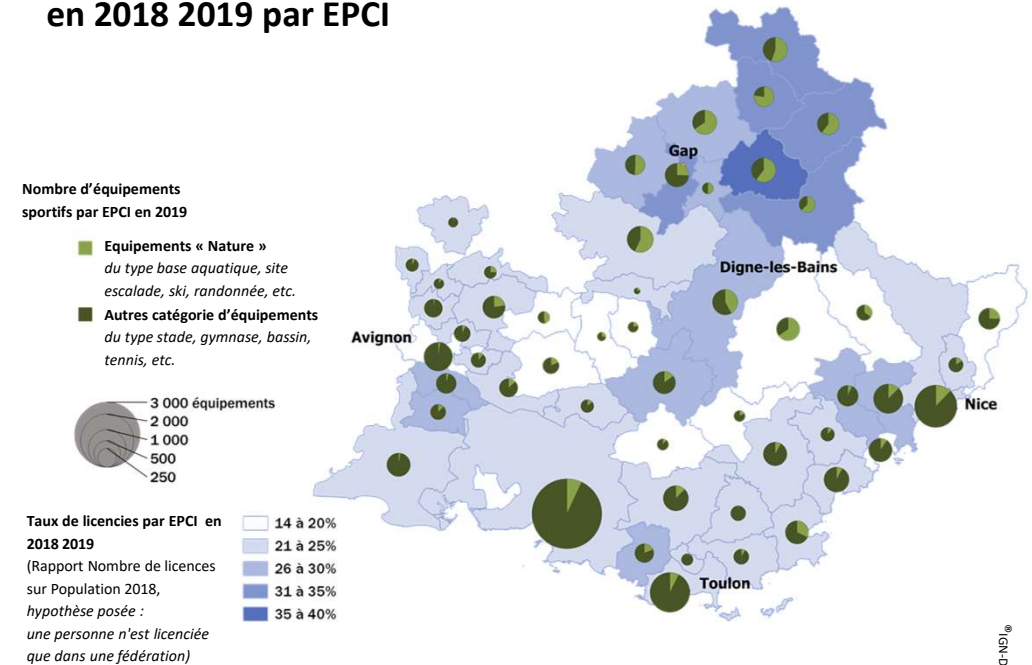
- **Licenciés sportifs en 2019 2020 : 1 118 965**

21,9% de la population régionale (rang 7/13)

	Moins de 15 ans	15 à 29 ans	30 à 64 ans	65 ans et plus
Provence-Alpes-Côte d'Azur	427 860 38,2%	231 545 20,7%	329 340 29,4%	130 221 11,6%
France métropolitaine	5 637 466 38,3%	3 550 444 24,1%	4 218 088 28,6%	1 329 921 9,0%

Source : INJEP-MEDES / Recensement des licences et clubs sportifs 2020  
 Traitement graphique : SIAES PACA

- **Nombre d'équipements et taux de licences sportives en 2018 2019 par EPCI**

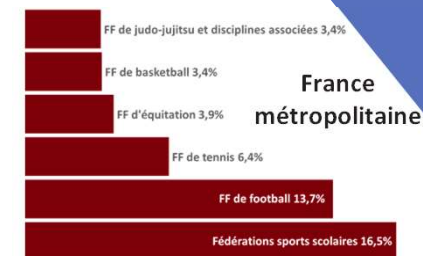


Sources : Ministère des sports, RES 2020, Insee / RP 2018, INJEP-MEDES / Recensement des licences et clubs sportifs 2019  
 Traitement cartographique : SIAES PACA

IGN-DEP2021

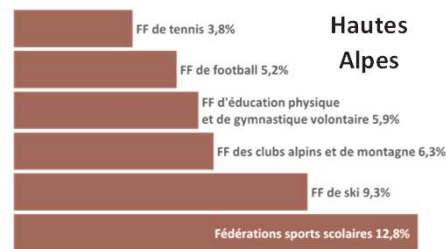
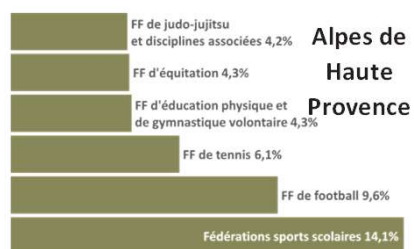


TERRITOIRE	Nombre de licenciés sportifs sur la saison 2019 2020	Taux de licences féminines sur la saison 2019 2020 (en %)	Taux de licences pour 100 habitants sur la saison 2019 2020	Taux de licences pour 100 habitants en QPV saison 2018 2019 (1)	Taux de licences pour 100 habitants en ZRR saison 2018 2019 (1)	Clubs affiliés à une fédération sur la saison 2019 2020	Nombre d'équipements sportifs (hors sports de nature) sur la saison 2019 2020	Nombre d'équipements sportifs pour 1 000 habitants (hors sports de nature) saison 2019 2020
ALPES-DE-HAUTE PROVENCE	31 167	39,1	23,8	15,1	24,2	606	930	6
HAUTES-ALPES	44 131	41,7	31,3	19,5	29,1	556	1 337	9
ALPES-MARITIMES	230 388	35,7	21	13,0	15,7	2 285	2 774	3
BOUCHES-DU-RHÔNE	457 106	37,6	22,3	10,7	22,3	4 429	5 220	3
VAR	229 149	37,5	21,2	11,5	16,8	2336	3 387	3
VAUCLUSE	119 024	36,8	21,2	12,6	19,9	1 421	2 278	4
<b>PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR</b>	<b>1 118 965</b>	<b>37,5</b>	<b>21,9</b>	<b>11,4</b>	<b>23,0</b>	<b>11 633</b>	<b>15 813</b>	<b>3</b>
FRANCE METROPOLITAINE	14 735 915	38,8	22,6	11,4	22,6	159 871	264 495	4



(1) nb licences zone ciblée / Population totale de la zone ciblée (population 2018)

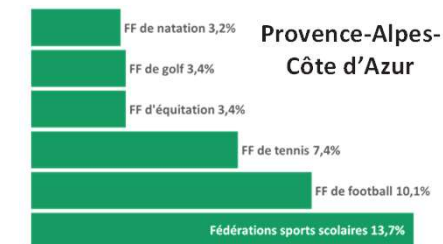
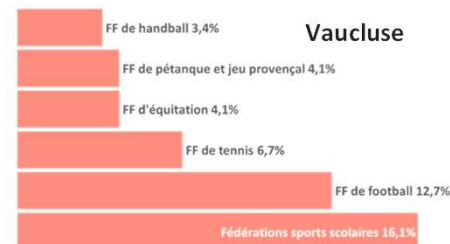
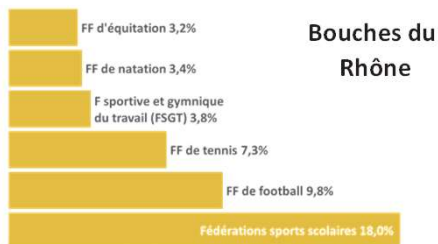
Source : Ministère des sports / RES 2020, Insee / RP 2018 – Estimation de population, INJEP-MEDES / Recensement des licences et clubs sportifs 2019 et 2020



## Top 6 des fédérations avec le plus de licenciés en 2019 2020

Traitement graphique : SIAES PACA

Source : INJEP - Recenc





## Note de lecture

Sur la saison 2019 2020, 1 118 965 licences sportives ont été souscrites en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur dont 37,5% de licences féminines. Le taux de licences pour 100 habitants est de 21,9% dans la région. Sur la saison 2018 2019, ce taux était de 11,4% dans les quartiers Politique de la Ville (QPV) et de 23,0% dans les zones de revitalisation rurale (ZRR).

Sur la saison 2019 2020, 11 633 clubs affiliés à une fédération sportive sont déclarés sur la région. 15 813 équipements sportifs (hors catégorie nature) sont comptabilisés sur le territoire sur la saison 2019 2020, soit un taux 0,3 équipement pour 1 000 habitants.



## Définition

Source : Ministère des sports

• **Le Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratique (RES)** : Il concerne tous les équipements, en service, publics ou privés, ouverts au public à titre gratuit ou payant. Le critère essentiel est que toute personne puisse y accéder (à titre individuel ou via une structure publique ou privée, à titre gratuit ou payant) avec pour objectif principal d'y pratiquer une activité physique et/ou sportive.

Le recensement fixe dans ce cadre 30 grandes familles d'équipements sportifs déclinées en un peu plus de 160 types. Les principales catégories sont : bassin de natation, autres bassins aquatiques, court de tennis, salles de pratiques collectives, terrain de grands jeux, équipements extérieur, nature, autres équipements.

On distingue souvent les équipements sportifs hors catégorie Nature, c'est-à-dire hors ceux du type sites nautiques mer et rivière (kayak, mouillage, pêche, plongée, etc.), installations sports de montagne (ski, escalade, randonnée), etc.

• **Le recensement des licences et des clubs sportifs** : Il est réalisé annuellement auprès des fédérations sportives agréées par le ministère en charge des sports. Celles-ci fournissent des données sur les licences qu'elles délivrent et sur les clubs qui lui sont affiliés sur la saison sportive (septembre à août).



### POUR ALLER PLUS LOIN

- « Les sports de nature en France - Points de repère et tendances 2020 » - Bruno Dietsch - INJEP – Février 2022
- « Les freins à la pratique des Français peu ou non sportifs : des situations hétérogènes » - Brice Lefèvre et Valérie Raffin - INJEP Analyses & Synthèses - Novembre 2021



# 5. Inspection, contrôle, évaluation (ice)

La Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Sections Départementales à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (pôles départementaux) veillent à la sécurité des citoyens et au bon usage des fonds publics en réalisant des contrôles dans les domaines de la jeunesse, du sport et de l'engagement. Ces actions sont réalisées par des agents statutairement compétents : inspecteurs de la jeunesse et sport, professeurs de sport, conseillers d'éducation populaire et de la jeunesse, etc.

Chaque année, des objectifs de contrôle sont fixés par les autorités compétentes dans le cadre du Programme Régional et Interdépartemental d'Inspection, de Contrôle et d'Evaluation (PRICE).

En 2021, 1 938 actions de contrôle et d'inspection ont été réalisées sur le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 95% des objectifs fixés.

Ces contrôles ont concerné majoritairement le domaine des activités physiques et sportives (établissements et éducateurs EAPS – 79,7%) et les accueils collectifs de mineurs (ACM – 13,9%).

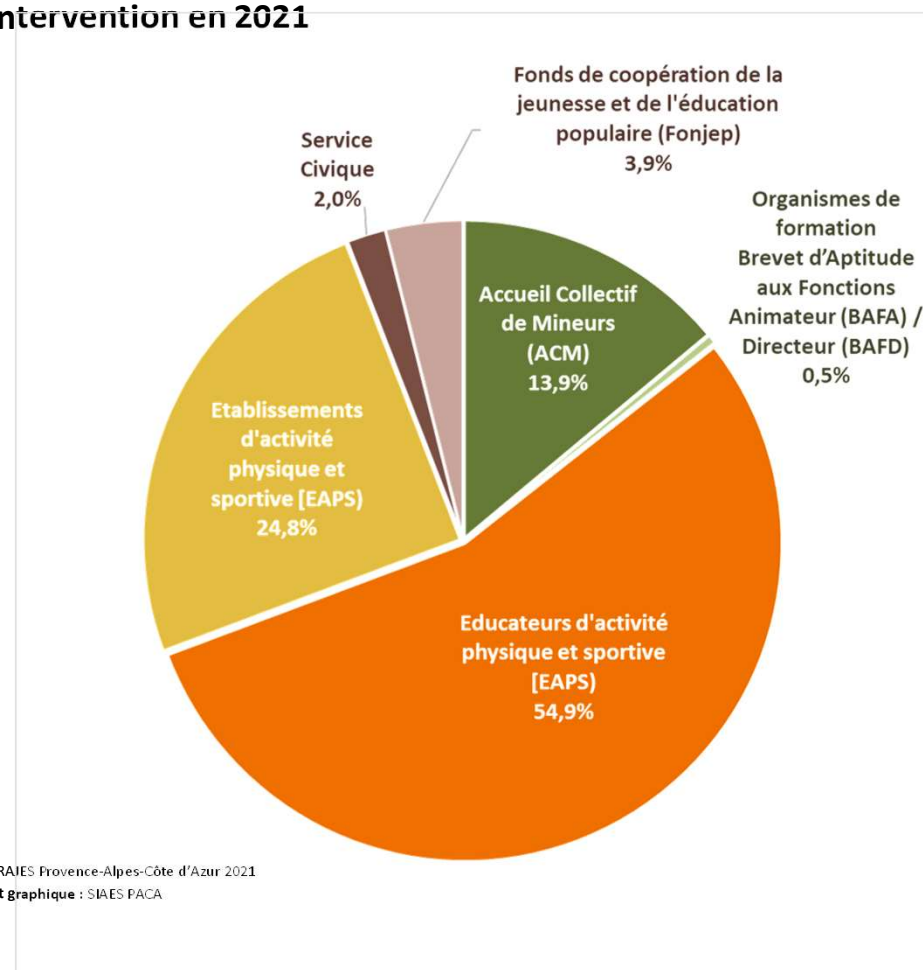
- Nombre d'inspections réalisées en 2021

1 938

- Taux de réalisation du PRICE en 2021

95%

- Répartition du nombre d'inspections réalisées par type d'intervention en 2021



Source : DRAIES Provence-Alpes-Côte d'Azur 2021  
Traitement graphique : SIAES PACA

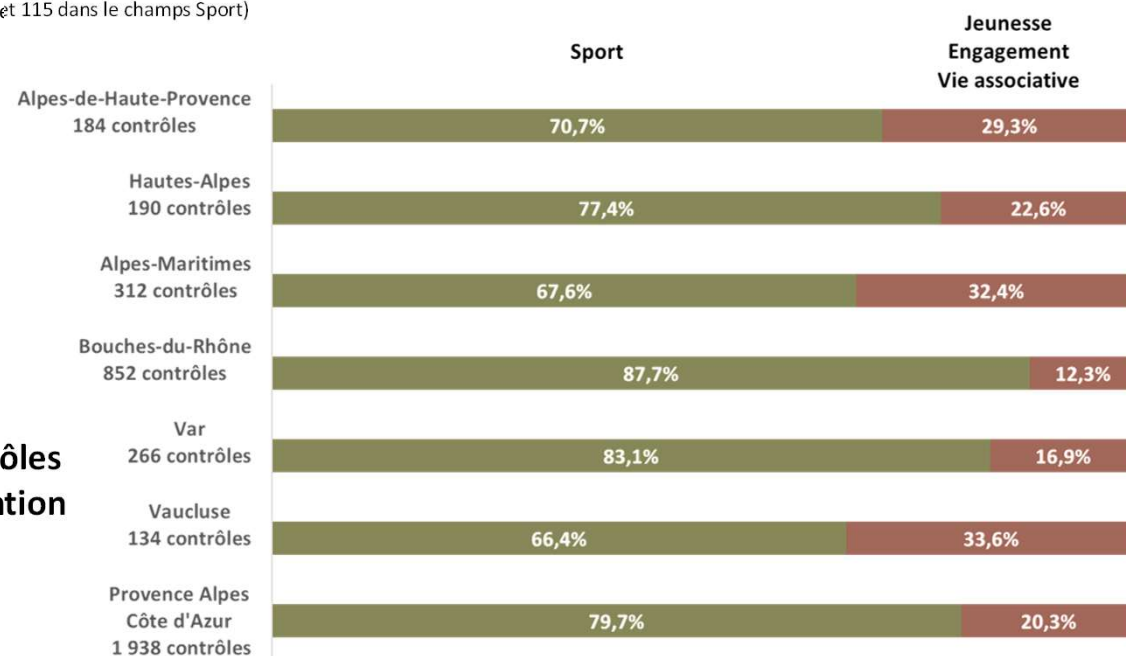
TERRITOIRE	Ensemble		Champ Jeunesse Engagement Vie Associative		Champ Sport	
	Nombre d'inspections réalisées en 2021	Taux de réalisation 2021 en %	Nombre d'inspections réalisées en 2021	Taux de réalisation 2021 en %	Nombre d'inspections réalisées en 2021	Taux de réalisation 2021 en %
ALPES-DE-HAUTE PROVENCE	184	180	54	129	130	217
HAUTES-ALPES	190	86	43	139	147	77
ALPES-MARITIMES	312	76	101	78	211	75
BOUCHES-DU-RHÔNE	852	122	105	81	747	131
VAR	266	52	45	69	221	49
VAUCLUSE	134	154	45	167	89	148
<b>PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR</b>	<b>1 938 *</b>	<b>95</b>	<b>393</b>	<b>93</b>	<b>1 545</b>	<b>96</b>

\*dont 132 inspections régionales (17 dans le champ Jeunesse Engagement et Vie associative, et 115 dans le champs Sport)

Source : DRAJES Provence-Alpes-Côte d'Azur 2021

### Répartition des contrôles par champ d'intervention et territoire en 2021

Source : DRAJES PACA  
Traitement graphique : SIAES PACA





## Note de lecture

En 2021, 1 938 inspections ont été réalisées sur le territoire régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 95% des objectifs fixés par le Programme Régional et Interdépartemental d'Inspection Contrôle et Evaluation. 393 d'entre elles concernaient le champ « Jeunesse Engagement et Vie Associative » et 93% des objectifs dans ce domaine ont été remplis. 1 545 contrôles ont été réalisés dans le champ « Sport », 96% des objectifs PRICE fixés pour ce domaine.



## Définition

**Source :** *Drajes Provence-Alpes-Côte d'Azur, Agence du Service Civique*

- **Le Programme Régional et Interdépartemental d'Inspection, de Contrôle et d'Evaluation (PRICE) :** *Il est piloté par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de la région et construit conjointement avec les Sections Départementales à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (pôles départementaux). Il est établi sur la base des priorités nationales et des objectifs et moyens locaux.*
- **Le champ Jeunesse Engagement et Vie Associative :** *Il regroupe :*
  - *les contrôles des Accueils Collectifs de Mineurs (avec ou sans hébergement, séjour de scoutisme, séjours en famille, séjours sportifs...) afin de valider la qualité éducative et la sécurité physique et morale des mineurs accueillis.*
  - *Les contrôles des organismes de formation aux Brevets d'Aptitude aux Fonctions animateur (BAFA) / Directeur (BAFD) permettant de veiller à maintenir la qualité des sessions de formation proposées.*
  - *Dans le cadre du Service Civique, les contrôles portent sur les organismes agréés afin de vérifier que les obligations légales liées au dispositif sont bien respectées et que les missions s'effectuent dans des conditions satisfaisantes.*
  - *Les évaluations et les contrôles du bon usage des fonds publics alloués dans le domaine de la Jeunesse, du Sport et de l'Engagement, comme par exemple, l'évaluation des associations et projets bénéficiant des Fonds de coopération de Jeunesse et d'Education Populaire (FONJEP).*
- **Le champ Sport :** *Il concerne les contrôles des Etablissements d'Activité Physique et Sportive (EAPS), des éducateurs sportifs et des manifestations sportives. L'objectif est de garantir la sécurité physique et morale des pratiquants, du public et valider la qualité de l'encadrement.*

Document téléchargeable sur :

[www.ac-aix-marseille.fr](http://www.ac-aix-marseille.fr) et [www.ac-nice.fr](http://www.ac-nice.fr) > Académie >

Publications et statistiques :

Directeur de la publication : **Bernard Beignier**,

Recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur, Recteur de l'académie d'Aix-Marseille, Chancelier des universités

Réalisation : Pôle communication, Service Interacadémique des études et statistiques (SIAES).

Contributions : Délégation Régionale à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, SIAES.

Crédits photos :

Imprimé sur du papier certifié PEFC.